

ABONNEMENTS:

Édition Quotidienne:	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$3.00
UNION POSTALE	\$6.00
Édition Hebdomadaire:	
CANADA	\$1.00
ETATS-UNIS	\$1.50
UNION POSTALE	\$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et Administration:

71a RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL.

TÉLÉPHONES:

ADMINISTRATION: Main 7461

RÉDACTION: Main 7460

FAIS CE QUE DOIS!

M. CHURCHILL TOMBE MAL

Il y aura sans doute de nouveaux commentaires à faire sur le discours de M. Churchill, quand la poste nous en apportera le texte même; mais l'on peut tout de suite constater qu'il tombe mal.

Le radical M. Molteno et l'unioniste Lord Charles Beresford se sont tout de suite accordés à prédire que cette harangue comminatoire serait probablement assez mal reçue des colonies, auxquelles M. Churchill fait la leçon sur un ton plutôt rogué.

Et, de fait, vingt-quatre heures ne s'étaient pas écoulées que le ministre de la Défense australien, M. Millen, ripostait: "...Je ne puis croire que les propositions de M. Churchill, soit pour la formation d'une escadre impériale, soit pour l'envoi dans les eaux britanniques des vaisseaux de ligne de la colonie, aient chance d'être acceptées en Australie."

Et ceci confirme une fois de plus ce que nous avons maintes fois énoncé, que l'Australie tient à garder sa flotte chez elle, parce qu'elle croit en avoir besoin. La défense impériale ne l'intéresse que fort secondairement. L'un de ses principaux publicistes, M. James Edmond, du Sydney Bulletin, nous a même très clairement indiqué que si jamais la métropole voulait imposer à la colonie l'immigration asiatique, celle-ci pourrait fort bien tourner ses armes contre la métropole elle-même.

L'acuité que prend actuellement la question hindoue n'est pas de nature à atténuer ce sentiment.

Au Canada de même, le discours tombe mal.

Le gouvernement qui a déjà pris, à l'endroit du Canadian Northern, des responsabilités si considérables, se voit en face d'une nouvelle demande de garantie de quarante ou cinquante millions. Le prix du Transcontinental apparaît dans toute sa brutalité, tandis que le canal Welland absorbe sa bonne part de millions. Les hommes d'affaires d'une grande partie du pays réclament la construction du canal de la Baie Georgienne, avec sa dépense d'au delà de cent millions.

Bref, à l'heure même où tombe la fièvre jingoïste, où l'on n'ose plus parler d'urgence de crainte de provoquer des gorges-chaudes, le pays se rend compte des responsabilités énormes qui lui incombent et dont le gouvernement impérial ne le déchargera sûrement point.

M. Monk, avec une autorité que personne n'osera contester, a établi que le Canada est actuellement face à face avec une dépense urgente, pour ses travaux publics, de plus de \$500,000,000. La maladie de l'ancien ministre des Travaux publics et son absence du parlement ne changent rien à la force de ses chiffres; elles ne font point disparaître les faits et les constatations sur lesquels il les a appuyés.

En fait, et M. Millen, le ministre australien, l'a tout de suite indiqué, ce que veut M. Churchill, c'est un remaniement des relations impériales qui fasse peser sur les épaules des colonies une partie du fardeau qui porte actuellement le contribuable britannique. Du point de vue anglais, ce désir se comprend parfaitement, mais il n'est pas sûr que les colonies entendent les choses de la même ornière.

Sir Henry Campbell-Bannerman a défini la base même des relations entre les colonies et la métropole quand il a déclaré que le coût de la défense générale de l'Empire et la direction de sa politique étrangère sont choses qui vont ensemble. Que s'est-il passé depuis qu'il puisse amener les colonies à assumer de nouveaux fardeaux?

Ce n'est assurément pas la déclaration de M. Asquith affirmant que l'autorité du gouvernement britannique "sur la direction des affaires étrangères, la conclusion des traités, la déclaration et le maintien de la paix, ou la déclaration de la guerre", bref, sur toutes les relations étrangères, NE PEUT ÊTRE PARTAGÉE.

Un vieil axiome conseille aux hommes politiques de ne pas remuer les choses tranquilles: *Quia non movetur*. M. Churchill a eu tort de l'oublier.

Sa précédente intervention dans nos affaires lui a valu de désagréables horions. Nous serions surpris que celle-ci ne lui attirât point d'aussi vigoureuses ripostes. Il n'appartient pas au ministre de la Marine britannique de décréter, de son fauteuil de Westminster, ce qui convient ou non à la dignité du peuple canadien.

Et c'est une besogne dangereuse! Elle risque d'éveiller des réflexions qui peuvent aller loin.

M. Churchill, par exemple, nous dit que, si nous étions indépendants ou annexés aux États-Unis, nous aurions à assumer des dépenses navales considérables. Soit, mais nous aurions quelque chose à dire dans la direction de la politique qui commanderait ces dépenses; et nous n'aurions à faire face qu'aux problèmes qui résultent de notre situation géographique. Nous ne risquerions pas d'être entraînés dans un conflit international pour des affaires qui ne nous regardent pas personnellement.

M. Churchill compare notre situation avec celle du contribuable anglais. Il nous contraint de rappeler que lui et ses collègues sont responsables à ce contribuable, tandis qu'ils n'ont aucune responsabilité envers nous. Il nous contraint de rappeler également que le contribuable canadien, ayant à mettre en valeur un pays neuf, aux immenses étendues, est obligé d'exécuter des travaux publics dont le contribuable britannique n'a guère d'idée.

Du reste, tout se ramène au principe essentiel que formulait sir Henry Campbell-Bannerman: A des droits différents correspondent des responsabilités différentes. Le contribuable britannique est le seul maître de la politique étrangère de l'Empire, à lui de solder la politique militaire qui en est la conséquence et la sanction.

En d'autres termes, que la race impériale porte le fardeau de sa gloire!

Omer HEROUX.

AUX TROIS-RIVIERES

"On prépare un grand triomphe à M. Desj, ce soir," annonçait hier sur sept colonnes, l'Événement, tandis que son ennemi intime, le Soleil, prophétisait: "La majorité de l'hon. M. Tessier sera CONSIDÉRABLEMENT augmentée." Les deux prophètes ont été démentis par les faits.

M. Tessier avait pour lui de très gros atouts: une majorité ancienne de 297 voix, une "organisation" tenue constamment en haleine, son prestige de ministre, avec tout ce que cela comporte d'appels à l'amour-propre local et d'"espérances", le "patronage" municipal et provincial, l'appui des directeurs des principales fabriques, l'impopularité de son adversaire auprès d'un certain nombre de ceux qui auraient dû normalement donner leur voix au candidat de l'opposition.

Il avait contre lui l'affaire Mousseau et certains griefs d'ordre municipal.

Que, dans ces conditions, il ait perdu du terrain si peu que ce soit, cela paraît bien démontrer un réel recul de l'influence ministérielle.

O. H.

M. BOURASSA DANS L'ONTARIO

Le retard du courrier nous contraint de remettre à demain l'analyse des derniers discours de M. Bourassa dans l'Ontario.

UNE PROTESTATION

Le Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie, de Montréal, nous adresse une lettre pour protester, "au nom de la morale chrétienne et dans l'intérêt de l'âme des enfants et des jeunes gens", "contre les étalages, dans les vitrines, de cartes et de livres immoraux et surtout contre les annonces que l'on voit habituellement à la porte des théâtres et des salles, qui sont presque toujours nuisibles à la morale."

"Le syndicat demande que les autorités civiles fassent une surveillance sévère et travaillent à diminuer le nombre et la forme éhontée de tant de ces annonces qui ne peuvent servir qu'à faire passer Montréal pour une ville immorale et sans surveillance."

"Le Syndicat demande que l'on tienne compte de ces observations et que l'on prenne des mesures efficaces pour enrayer ces plates qui minent de plus en plus notre jeunesse montrealaise."

LA LETTRE DE

M. HARWOOD

Nous annonçons hier la publication d'une lettre de M. C. A. Harwood. Celui-ci nous déclare que les développements survenus depuis la rédaction de cette lettre en rendent la publication désormais inutile.

Nous n'avons qu'à nous incliner devant son désir.

BILLET DU SOIR.

UN AUTRE MOT

Le Herald consacrait hier soir à la causerie que M. Armand Lavergne a faite lundi passé devant le Canadian Club de McGill, un article remarquable.

Il nous fait plaisir de résumer ici quelques-unes des saines opinions du conférencier. On ne dira jamais trop que sans les Canadiens-français et la langue française notre pays serait beaucoup plus pauvre. Nous pourrions être meilleurs Canadiens et meilleurs sujets de l'Empire si chacun demeure fidèle aux traditions de sa race et de son origine. Notre vie nationale sera ainsi plus riche et plus pleine que si nous devenions des imitations d'Anglais. Les Canadiens-français, qui parlent presque tous notre langue, nous donnent un splendide exemple; et c'est une grande pitié qu'il n'y ait pas plus d'Anglo-Canadiens qui parlent leur langue. Il y a peu de moyens de culture qui soient ensemble aussi simples et aussi efficaces que la connaissance de deux langues ou plus.

Au fait, il serait presque juste de dire que nous ne pouvons pas comprendre notre langue à moins que nous en connaissions quelque peu une autre. Et cela est particulièrement vrai des deux langues le plus parlées au Canada, l'anglais et le français. L'anglais a beaucoup emprunté au français et au latin dont le français est, dans une large mesure, dérivé. Il y a des milliers de gens, dans le Royaume-Uni (ou l'Écosse, comme dit Drummond) qui nous envient les occasions que nous avons d'apprendre le français, et que nous négligeons presque complètement.

Mais c'est très bien cela, et fort juste, remarquez-vous avant que je fasse le temps de vous le dire. Et c'est pourquoi nous sommes étonnés de lire dans le même article: "Nous avons peine à croire que la race française soit 'persécutée' dans une province quelconque où elle est en minorité."

Après avoir ainsi dénoncé les avantages qu'offre, non seulement aux nôtres mais aussi bien à nos compatriotes de langue anglaise, la connaissance du français, le Herald ne croit pas que c'est une persécution que de vouloir en empêcher l'enseignement dans l'Ontario. Le mot persécution lui semble peut-être pas tout à fait exact; qu'il en trouve un plus énergique et nous l'adopterons tout de suite.

Léon LORRAIN.

UN SOUVENIR DE M. REDMOND

Pendant que notre directeur parlait aux Irlandais de Hamilton, la poste lui apportait le traditionnel souvenir de M. John Redmond: un envoi de "shamrocks" poussés en terre irlandaise.

Détail caractéristique, toutes les inscriptions portées sur la boîte sont en gaélique, avec simple traduction anglaise.

LES CANDIDATS ET LE REFERENDUM

Chaque jour, un, deux ou trois candidats se déclarent favorables au principe du referendum.

Il dépend des électeurs d'imposer à tous les candidats, une promesse claire et catégorique sur ce point.

Le referendum sera l'une des meilleures armes dont puissent disposer les autorités municipales quand viendra le temps de traiter avec les grandes compagnies.

DANS JACQUES-CARTIER

Une assemblée publique des électeurs conservateurs de Lachine est convoquée pour le vendredi, 20 mars, à huit heures du soir, à l'hôtel de ville, où seront choisis les délégués qui représenteront cette localité à la prochaine convention qui doit bientôt avoir lieu des électeurs conservateurs du comté de Jacques-Cartier, afin de choisir un candidat pour la prochaine élection de ce comté, nécessaire par la démission de M. Monk.

MGR BRUCHESI A ROME

Une dépêche conventionnelle portant le seul mot "Pape", a été reçue hier après-midi à l'archevêché, laissant entendre que Sa Grandeur Mgr Bruchesi avait été reçu en audience par Sa Sainteté.

La dépêche ne disait rien de plus.

A LA CATHEDRALE

Le prédicateur du sermon du Vendredi Saint à la Cathédrale sera M. l'abbé Anatole Martin, aumônier du Penitencier de Saint-Vincent de Paul.

M. L'ABBE DEDARD

L'état de santé de M. l'abbé Hercule Dedard, P.S.S., malade à l'Hôtel-Dieu depuis quelques jours, est toujours le même.

LETTE D'OTTAWA

L'aventure de M. Cochrane à Londres, et le vote irlandais — Un bill égaré. — La réunion secrète des conservateurs, à propos du Canadien-Nord.

Ottawa, 18. — A part quelques interpellations intéressantes, cet après-midi, la séance d'aujourd'hui a été plutôt terne. Il est vrai que les députés qui travaillaient, — et ils sont toujours rares, — en ont profité pour débarrasser le feuillet de quelques projets de lois, et que, dans le cours de la soirée, M. Coderre, à titre de directeur des mines canadiennes, a réussi à obtenir au delà de 300 mille piastres pour le budget des mines canadiennes. L'intérêt s'est porté plutôt, dans le cours de l'après-midi, sur la conférence conservatrice du matin, à propos des affaires du Canadien-Nord, et, dans la soirée, sur l'élection partielle des Trois-Rivières.

HOME RULE ET MARINE CANADIENNE

Tout au début de la séance, M. Lachance, député libéral de Québec-Centre, proteste contre un article du Chronicle, de Québec, en date du 12 mars 1914, qui l'accuse d'avoir reçu la somme de \$550 en 1912-1913, de l'administration fédérale, par l'entremise de la Commission des champs de bataille du Canada. M. Lachance explique que son associé professionnel, M. Ahern, de Québec, a occupé, en 1912, pour un de ses clients, dont cette commission voulait exproprier une propriété, à Québec, et que, ayant perdu sa cause, elle a dû payer les frais encourus par le client de MM. Lachance et Ahern.

Comme cette explication se termine, M. Carvell, dans un numéro récent du Star, de Montréal, lit une dépêche de Windermere, datée de Londres; elle rapporte que, la semaine dernière, M. Cochrane, ministre du cabinet Borden, actuellement en voyage de santé en Europe, aurait été du nombre des manifestants qui, dans un grand hôtel londonien, ont offert un sabre d'honneur à sir Edward Carson, le chef du mouvement ulsterite contre le Home Rule. La dépêche de Windermere est fort catégorique, sur ce point, et ne laisse place à aucune méprise; car elle affirme la présence et la participation de M. Cochrane à cet incident. On imagine facilement que, si cette dépêche est confirmée, l'opposition canadienne ne manquera pas d'exploiter le geste de M. Cochrane dans un but politique et fera un vibrant appel au vote irlandais-canadien, en lui disant que l'un des ministres de M. Borden a manifesté toute sa sympathie à sir Edward Carson, l'antagoniste le plus ardent du Home Rule. Aussi, cet après-midi, M. Carvell, Irlandais lui aussi, et dont, coïncidence amusante, les ancêtres, loyalistes américains, venaient originairement de l'Ulster même, interpellait-il le ministre, afin de savoir s'il connaissait la présence de M. Cochrane à cette manifestation, ajoutant: "Dans l'affirmative, le ministre estime-t-il qu'il est convenable pour un ministre de la Couronne, dans une colonie britannique, de participer à une manifestation de ce genre, en des circonstances aussi délicates qu'elles le sont maintenant, en Grande-Bretagne et en Irlande?" Des rires accueillent cette interpellation. M. Borden, l'air d'excellente humeur, et dont les yeux rient sous son abondante chevelure qui se fait de plus en plus blanche, chaque semaine, répond à M. Carvell en deux phrases brèves: "C'est la première fois que j'entends parler de cette dépêche et qu'on la porte à ma connaissance. Je n'ai aucune réponse à faire à la seconde question de M. Carvell." L'on peut compte que, en dépit de cette réponse peu compromettante de M. Borden, l'opposition ne manquera pas de faire tout son profit de la dépêche du Star, dans les cercles d'élus irlandais, aux prochaines élections, afin de les rendre hostiles au ministère. Il est vrai, par contre, que M. Doherty, le ministre de la Justice, est l'une des fortes têtes du cabinet, et Home-Ruler convaincu et fier de le proclamer.

Après le Home-Rule, voici la question navale, de grande actualité aujourd'hui même, à cause du discours que M. Churchill vient de faire à Londres. Une dépêche de Londres, — toujours au Star, — affirme que le ministre Borden vient de communiquer avec l'Amirauté anglaise, relativement au coût de trois super-dreadnoughts, dernier modèle. M. Murphy, l'ancien secrétaire d'Etat, porte cette dépêche à la connaissance de la Chambre et demande au chef du ministère ce qu'il y a de vrai dans ce cablogramme. "Il n'y a eu nulle communication à ce sujet entre le ministre canadien et l'Amirauté anglaise", répond, encore plus bref que tantôt, M. Borden, visiblement désireux qu'on ne le harcèle pas avec des interpellations de ce genre. Et la Chambre passe à l'ordre du jour.

LES BILLS DE M. HAZEN

M. Hazen, le ministre de la navigation et des pêcheries, a au feuillet de la Chambre deux projets de loi relatifs à la refonte des lois des pêcheries et à la marine marchande. La Chambre en a entrepris l'étude cet après-midi. Dès que le second secrétaire de la Chambre a prononcé le titre du premier bill, à la suggestion de M. Hazen lui-même, le premier secrétaire s'est mis à farfouiller dans ses paperasses, dans sa serviette, dans son bureau. Il n'a rien trouvé. Et il s'est absenté. Sur quoi, M. Hazen a dit à la Chambre que le projet de loi et le rapport de la commission parlementaire chargée de l'étudier au préalable étaient égarés. Cinq ou six minutes durant, la Chambre chôme. M. Hazen passe à gauche et plaisante avec MM. Clark, Graham, et différents autres oppositionnistes, puis demande que la Chambre se mette à l'étude d'un autre projet de loi. C'est fait tout de suite. Le premier secrétaire arrive enfin avec le projet de loi et le rapport enfin retrouvés. Les députés adoptent en seconde lecture et en commission générale le bill de la marine marchande et ensuite celui des pêcheries; ils n'ont plus qu'à subir la troisième lecture.

Dans la soirée, le budget des mines subit le feu de la critique, — un feu indulgent. M. Coderre, — dont le voisin de gauche est encore, aujourd'hui, comme hier et comme la semaine dernière, le zélé député de Chambly-Verchères, — explique un à un les articles de ce budget, et répond aux interrogations de la gauche, fort traitable, aujourd'hui. Nul incident remarquable. M. Beland demande qu'on fasse traduire en français une monographie spéciale sur les ressources du Canada, au point de vue des houillères, travail publié à l'étranger, et dont le pays a acheté une édition d'un tirage limité. Comme l'ouvrage n'a pas été écrit non plus que publié par les soins du ministère, et qu'il est tripartite, — rédigé en français, puis en anglais, et enfin en allemand, — M. Coderre fait remarquer ce fait et exprime l'avis que ce serait des plus coûteux pour le ministère. M. Beland n'insiste pas, après cette explication. Et la séance se poursuit dans le calme le plus complet, pour se terminer à dix heures quarante-cinq.

LE BOUC ET LE RENARD

On parle beaucoup, aujourd'hui, dans les couloirs, de la réunion secrète du parti conservateur, ce matin, à propos de la demande du Canadien-Nord à l'Etat. MM. Borden et White ont exposé la situation financière du Canadien-Nord et celle du pays, à leurs partisans, avec une grande franchise, dit-on, leur laissant entendre toute la gravité de l'affaire. Ne pas secourir le Canadien-Nord, afin de lui aider à sortir de son impasse présente, c'est compromettre le succès final de cette oeuvre et compromettre aussi, outre le crédit des différentes provinces qui ont garanti déjà les obligations de cette voie ferrée pour une centaine de millions au moins, la valeur des sept millions de capital-actions de cette compagnie, dont l'Etat est détenteur, depuis le prêt de 15 millions qu'il a fait au C. N. R., l'an dernier. Voilà, en résumé, les arguments des gens favorables à l'octroi d'une nouvelle garantie. Par contre, il y a à toutes sortes d'arguments opposés à cette théorie. MM. Borden et White ont résumé le pour et le contre de l'affaire à leurs députés, et M. Bennett, de Calgary, a surtout insisté sur le contre. M. White, à titre de ministre des finances, que le pays tiendrait responsable d'une crise financière causée par la déconquête du Canadien-Nord et de deux autres institutions intimement reliées à son succès, porte, ce jour-ci, le fardeau d'une lourde préoccupation. Il l'a laissé voir, à la réunion de ce matin. La situation reste ce qu'elle est, en apparence inextricable. Comme le disait, dans les couloirs, ce soir, un député familier avec le bonhomme LaFontaine, ce qui se passe de ce temps-ci est la réédition, vingt-troisième siècle, de la fable du bouc et du renard captifs dans un puits. Lequel se sauvera, grimpant sur l'échine de l'autre, on ne le sait encore. Mais, pour l'heure, ministères et gens du Canadien-Nord sont dans le puits. Les murs en sont raides et glissants et l'orifice, des plus difficiles à franchir, pour les prisonniers.

Georges PELLETIER.

LA REVOLTE DE L'ULSTER

LE GOUVERNEMENT ANGLAIS PREND SES MESURES POUR EN ASSURER LA PROMPTE REPRESSION. — L'EMPLOI DE LA POLICE ET DES MARINS.

Londres, 19. — Une dépêche de Belfast dit que la force policière se concentre dans l'Ulster. Une grande activité règne aux quartiers généraux du gouvernement provisoire où l'on croit que le gouvernement prépare quelque événement sensationnel. On allègue qu'il existe un système d'espionnage très élaboré au service des autorités du Château de Dublin.

J. L. Garvin, écrivain dans la "Pall Mall Gazette", prédit que la Chambre des Lords amènera le bill de l'armée afin d'empêcher celui-ci de servir dans l'Ulster. Faisant allusion au discours de M. Redmond, prononcé mardi soir dernier, il ajoute: "Le maître du gouvernement annonce qu'il opposera la force à la force. Notre réponse est que la force de la Grande-Bretagne n'est pas à la disposition de M. Redmond et on le lui prouvera lorsqu'on fera le calcul."

L'atmosphère continue toujours à être surchargée d'électricité et la situation des plus menaçantes. On porte beaucoup d'intérêt au débat d'aujourd'hui sur le vote de censure de l'opposition. On croit que l'Orateur donnera la présidence à l'amendement présenté par M. D. V. Price, député libéral pour Aberdeen, qui permettra à la Chambre de discuter la question générale du fédéralisme.

Le T. Hon. A. J. Balfour se hâte de revenir à Londres pour prendre part au débat, afin de répondre au télégramme de M. Bonar Law qu'il vient de recevoir à Cannes au moment où il se livrait à une intéressante partie de tennis.

Les nouvelles que le gouvernement est en pleine activité dans l'Ulster deviennent de plus en plus nombreuses. Le département de la guerre a doublé le nombre des gardes aux casernes de Belfast, de Londonderry, d'Enniskillen et des autres garnisons. Un détachement du régiment de Norfolk est venu renforcer la garnison de Carrickfergus où les sentinelles, la baïonnette au clair, ont été commises à la garde des magasins de munitions qui sont distribuées aux autres stations militaires.

Un correspondant bien informé du "Daily Telegraph" dit que, au cas où la Chambre des Lords amènerait le bill de l'armée de façon à empêcher l'emploi des troupes dans l'Ulster, la Chambre des Communes renverrait le bill original à la Chambre des Lords, qui, cependant, n'en aura cure. Ainsi l'"Army Act" deviendrait lettre morte. Le gouvernement, après avoir au préalable passé le bill du Home Rule, et probablement aussi celui du désétablissement de l'Eglise en Pays de Galles, dissoudra les Chambres, abandonnant le bill abolissant le vote plural.

S'il ne peut avoir le concours des troupes dans l'Ulster, le gouvernement emploiera des marins, tandis qu'il maintiendra l'armée à l'écart, illégalement c'est vrai, mais confiant dans une victoire électorale pour permettre la passation d'une loi d'indemnité.

Le "Financial News" dit que l'on fait des enquêtes d'un caractère privé à Londres touchant les précautions à prendre pour sauvegarder les valeurs que le gouvernement possède dans le nord de l'Irlande et qu'on manifeste même l'intention de transférer en Angleterre les obligations qui sont actuellement dans les boîtes des banques de l'Ulster.

SIX AGENTS DE POLICE

SERONT AJOUTES A LA FORCE MUNICIPALE ACTUELLE, QUI AURA DESORMAIS SA POLICE MONTEE. — LE CHEF DUNBAR DEMISSIONNE.

Le conseil d'Outremont a tenu une assemblée importante hier soir et plusieurs questions sérieuses y ont été résolues.

D'abord on a décidé, après lecture d'un rapport du comité de police, d'augmenter de six, le nombre des agents de police, dont deux seront à cheval, un troisième sera, en même temps, officier d'hygiène et tous sont pompiers d'office. La ville a fait aussi, l'acquisition de deux chevaux pour le service des incendies.

Puis le secrétaire a lu une lettre du sous-chef de police, Charles Dunbar, dans laquelle cet officier donne sa démission, ayant trouvé une situation plus lucrative. Elle est acceptée, non sans regret.

Un citoyen, M. Dow, demande au maire, si le conseil s'est occupé de sa réclamation, au montant de \$64.00, pour blessures, que s'est infligées son épouse, en janvier dans une chute sur le trottoir. Le maire répond que la question sera étudiée de nouveau, et le requérant est satisfait.

Le conseil décide de s'unir aux municipalités de Verdun, Westmount et Maisonneuve afin de faire disparaître la difficulté, résultant du transport des prisonniers de chacune de ces municipalités à Bordeaux. Présente, le sheriff de Montréal, chargé aux municipalités sub-urbaines, \$2.00 par prisonnier pour le voyage. Ceci est exorbitant, surtout depuis que Montréal empêche seul les amendes.

La requête de MM. Pinaud, Beauchemin et Lupien, demandant un permis de construction pour la maison de rapport Bernard, a été remise à l'ingénieur en chef pour étude.

FORMIDABLE ACCUSATION

PHILIP. SNOWDEN, DEPUTE OUVRIER, DENONCE AU PARLEMENT BRITANNIQUE LA CONSPIRATION POUR L'ACCROISSEMENT DES ARMEMENTS.

Londres, 19. — Contestant au gouvernement le droit de dépenser \$51,000,000 pour la marine, Philip Snowden, le député ouvrier bien connu, a porté une forte accusation de conspiration pour l'augmentation des armements, à la Chambre des Communes hier soir.

Il a déclaré que nous sommes entre les mains de "voleurs" et décrit les méthodes employées par les grandes usines à armements pour créer la peur chez les peuples et les gouvernements afin d'augmenter leurs profits. M. Snowden a prédit que l'on se prépare à jeter une nouvelle alarme comme en 1909 chez les partisans de l'augmentation des armements.

Il a rappelé les relations qui existent entre les députés unionistes et radicaux du Parlement et les propriétaires d'usines à armements. Il a également lu une liste des députés actionnaires dans ces usines, et fait connaître la part qu'ils ont prise dans les débats sur les armements. Il a vertement censuré l'action de ces fonctionnaires civils qui se sont joints aux propriétaires d'usines à armements et déclaré que l'on ne peut pas s'empêcher de soupçonner qu'ils avaient des relations avec ces mêmes propriétaires auparavant.

Parmi les noms des députés mentionnés par M. Snowden avec le montant de leurs actions, on trouve ces grandes compagnies, se trouvent ceux de Sir John Lonsdale, (5,000 parts), qui, en cinq semaines, a posé sept questions au Parlement regardant le montage des canons; Sir J. Compton Rickett, possédant 3,200 actions dans la John Brown Company, et 2,100 dans la Cammell Laird Company; MM. Samuel Roberts, actionnaire et détenteur de débentures dans la Fairfield, Glasgow and Coventry Ordnance Company; H. D. McLaren, un des directeurs de la Palmers Shipbuilding Company; le T. Hon. Lewis Harcourt, secrétaire des colonies, actionnaire dans la Harvey Steel Trust Company; et le T. Hon. M. Houshove, maître général des postes, actionnaire également de la Harvey Steel Trust Company.

LES SOUVENIRS DE SIR CHARLES

L'ANCIEN PREMIER MINISTRE DU CANADA, DERNIER SURVIVANT DES "PERES DE LA CONFEDERATION", PUBLIE UN OUVRAGE DONT LA PRESSE FAIT DE GRANDS ELOGES.

Londres, 19. — Les "Soixante Ans de Souvenirs" de sir Charles Tupper, que vient de publier la Librairie Cassell, a provoqué de nombreux commentaires élogieux dans les journaux de Londres sur "le dernier survivant des Pères de la Confédération" canadienne.

Le premier chapitre du volume, qui n'est qu'une compilation de lettres, de discours et d'extraits de journaux, s'ouvre sur la page historique touchant l'union des provinces canadiennes. L'ouvrage embrasse toute la période qui s'étend de 1867 à 1896, lors de la défaite de sir Charles par sir Wilfrid Laurier, et raconte les faits divers auxquels sir Charles Tupper a pris lui-même une part active.

L'auteur fait également le récit d'un voyage qu'il effectua à Fort Garry, aux jours héroïques du soulèvement des Métis dans l'ouest.

Deux chapitres sont consacrés à l'histoire de la construction du C. P. R. et des nombreuses difficultés que ce projet a rencontrées avant d'être réalisé.

Sir Charles Tupper parle aussi du développement de la politique nationale, de "ses dernières campagnes", de la fédération impériale, des partis politiques au Canada, etc., etc.

Le volume contient en outre plusieurs portraits de l'auteur et de son épouse à différentes époques de leur vie, de sir John Macdonald, de sir Georges-Etienne Cartier, de sir Alexander Gait, de lord Strathcona et de lord Mount Stephen.

FETE PATRONALE DU SAINT-PERE

(Service de la Presse Associée)

Rome, 19. — De bonne heure ce matin, lorsque le pape Pie X se leva, un orage terrible passait sur Rome. Le Saint-Père en souriant dit à son chambellan: "C'est pour saluer mon nom que le tonnerre éclate!"

C'est en effet, aujourd'hui, fête de saint Joseph, que Pie X célèbre sa fête patronale. A sa messe particulière en remarquant quelques invités dont ses sœurs et une de ses nièces. Après l'office le pape a déjeuné en compagnie de quelques membres de sa famille.

Puis commenceront les audiences. Les cardinaux viendront offrir leurs meilleurs vœux au pontife et toute la maison pontificale suivra. La Clu de Saint-Pierre présentera un panier de fruits et de fleurs, selon une coutume antique.

Le corps de garde est aussi en liesse. Tous les quartiers sont illuminés et ce soir on lancera des feux d'artifice. De temps à autre, pendant la journée, la musique militaire a fait entendre ses plus beaux morceaux.

Au Vatican, on n'a cessé de recevoir, de toutes les parties du monde, des dépêches et des lettres de félicitation. Dans plusieurs cas, le pape lui-même a dicté les réponses. Sa Sainteté était d'excellente humeur.

CHRONIQUE
RELIGIEUSE

ROME ET LE MONDE

RETRAITE

POUR LES MARCHANDS ET
HOMMES D'AFFAIRES.

Lundi prochain, le 23, à la maison de retraite de Cartierville, commencera une retraite destinée spécialement aux marchands et aux hommes d'affaires. La retraite commencera lundi soir, à sept heures. Elle se terminera vendredi matin, assez tôt pour permettre aux retraités d'être de retour à Montréal des huit heures. Les tramways qui conduisent à Cartierville partent de l'angle des rues Mont-Royal et avenue du Parc.

Pour toute demande de renseignements on est prié de s'adresser au directeur des retraites fermées, Immaculée-Conception, rue Rachel.

L'EGLISE DE SAINT-PIERRE CLAVER

M. l'abbé Picotte, curé de Saint-Pierre Claver, localisera avant peu l'endroit où sera construit l'église de la nouvelle paroisse.

Il est probable que ce sera entre la rue Gifford, l'avenue Desjardins, la rue Bordeaux et le boulevard Saint-Joseph.

COURRIERS
PROVINCIAUX
VILLE DE QUEBEC

VIF DEBAT AU CONSEIL.

(De notre correspondant)

Québec, 18. — La séance du nouveau conseil municipal de Québec, hier, a été très mouvementée. Il y eut de violentes passes d'armes entre l'échevin Cannon, leader du conseil et président du comité des finances, et l'échevin Lockwell, président du comité du feu. On s'attendait à de très intéressantes révélations.

Dans l'ancien conseil, M. Lockwell avait attaqué M. Cannon pour avoir été l'un des promoteurs du contrat accordant l'octroi de la ville à la compagnie électrique d'actions. Or M. Cannon contrôle les actions de la compagnie et en est le directeur, tout en étant le président du comité des finances. M. Lockwell prétend que M. Cannon ne saurait servir deux maîtres en même temps, et que les intérêts de la ville se trouvent menacés.

La discussion s'élève de nouveau entre ces deux mêmes orateurs lorsque le comité spécial parle de créer les différents comités permanents. M. Lockwell, qui avait été président du comité du feu, est mis hors de concours. M. Cannon déclare que cette décision du comité doit être finale, et qu'elle ne peut être modifiée par le conseil. La discussion fut alors des plus vives. M. Cannon affirma, ainsi que ses amis, que la charte de la cité donne au conseil le contrôle sur tous les comités créés par lui.

La question est référée à un avis juridique spécial, l'honorable L. A. Taschereau. Celui-ci admet le bien fondé de l'argument de M. Lockwell. Le rapport du choix des comités est rejeté, et instruction est donnée d'en préparer un autre.

PROV. DE QUEBEC

(De notre correspondant)

LA CHAMBRE DE COMMERCE

Sherbrooke, 19. — M. P. P. G. McKenzie, secrétaire provincial, et M. G. H. Perley, ministre sans portefeuille, adresseront la parole à la réunion de la Chambre de Commerce aujourd'hui. Sir Lomer Gouin et M. Burrell, ministre de l'Agriculture, seront peut-être aussi présents.

TUE PRESQUE SUR LE COUP

Sherbrooke, 19. — Un malheureux accident s'est produit à East-Angus, petite ville manufacturière située à une quinzaine de miles de Sherbrooke, mercredi après-midi.

M. Ludger Morin, contremaître au moulin d'en haut du village que la "Brompton Pulp Co." a fait construire il y a 4 ans, était occupé à ouvrir une écluse d'où vient l'eau qui fournit la force motrice au moulin, une roue d'engrenage se brisa et la manivelle que l'infortuné faisait mouvoir vint dans un contre-coup lui briser la jambe tout près du corps. Lui courut immédiatement au médecin et au prêtre, puis on le transporta à son domicile où il expira peu de temps après. Le défunt était âgé de 41 ans. Il laisse une femme et plusieurs enfants en bas âge.

NOUVELLE CAISSE POPULAIRE

Sherbrooke, 19. — On annonce la fondation prochaine d'une nouvelle Caisse Populaire à Saint-Léonard d'Auckland, Compton. Dimanche dernier une réunion des paroissiens convoquée par le curé a eu lieu à la salle de la paroisse. Les personnes se sont inscrites comme actionnaires de la future caisse. On n'attend plus que la visite de M. Alphonse Desjardins.

ONTARIO

L'EAU DE FEU

Cornwall, 19. — Tom Jacob, un Indien, a été condamné à \$5.00 d'amende pour avoir vendu de la bière à ses compatriotes.

PETIT CARNET

LE MONUMENT

LOUIS HEBERT

Les descendants de Louis Hébert, le premier colon canadien, les Couillard, Fournier, Côté, Guyon, Morin, Boulié... et leurs nombreux alliés, sont invités à une assemblée qui sera tenue le 23 mars, au Monument National. Réunion à 8 heures du soir. Qu'on se le dise.

EUCHRE DES A.C.F.

Un Euchre des A.C.F., successeur de Ludger Gravel, qui a lieu ce soir, dans la salle de cette société, coin Vieux et Saint-Denis. Des prix nombreux et d'une grande richesse seront distribués aux gagnants, puis on goûtera sera servi.

A LAVAL

A 8 heures 15, ce soir, dans la salle de la Bibliothèque de l'Université Laval, M. le professeur Edouard Montpetit donnera une conférence sur les opérations des banques canadiennes et leur système d'inspection. Entrée libre.

M. TESSIER
EST ELULE NOUVEAU MINISTRE DE LA
VOIRIE OBTIENT 277 VOIX DE
MAJORITE SUR SON ADVER-
SAIRE, M. DESY. — DEUX AS-
SEMBLEES TENUES APRES LE
SCRUTIN.

Trois-Rivières, 19. — Par une majorité de 277 voix, M. J.-A. Tessier, ministre de la voirie, a remporté la victoire sur son adversaire, M. Desy. Les chiffres officiels sont : Tessier, 1,792; Desy, 1,516, ce qui forme un total de 3,308 votes. Le décompte aura lieu demain matin à onze heures devant M. Robert Kiernan. C'est la dernière élection à Trois-Rivières qui se fait d'après les nouvelles listes électorales. Il y avait sur les listes 907 électeurs de plus qu'à la dernière élection générale. Le candidat libéral a surtout eu une forte majorité dans les quartiers est et ouest, c'est-à-dire dans les quartiers ouvriers. Dans le centre commercial et les quartiers résidentiels, M. Desy avait la majorité. La journée a été des plus mouvementées et les libéraux sont enchantés de leur victoire. Les résultats connus, il y eut assemblée à l'hôtel de ville.

L'assemblée était présidée par M. A. Pelletier, président du Club Laurier. Étaient présents : MM. Tessier, Jacques Bureau, Honoré Mercier, Arthur Trépan, E. Robert, Georges Delisle, députés, MM. F.X. Lacoursière, Fr. Lajoie, P. Gouin, Martel et d'autres.

Le président remercia l'assistance qui était venue écouter le nouveau ministre de la Voirie et donna lecture de nombreux télégrammes de félicitations de la part de sir Lomer Gouin, des honorables J.-E. Caron, Z.T. Taschereau, de MM. Cyrille Delage, Gauthier, J. Demers, L. Létourneau, Dr. Perron, l'honorable Biquet, etc., etc.

Après quoi, le nouvel élu, M. J.-A. Tessier, remercia l'assistance.

M. Honoré Mercier, député de Châteauguay, M. Robert, député de Rouville, M. François Lajoie, avocat de Trois-Rivières; M. Bissonnette, avocat de Montréal; M. Danjou, ancien président de la Jeunesse libérale de Québec; M. Georges Delisle, député de Saint-Maurice; Élievin Mercier, de Trois-Rivières; M. Cambray, président de la Jeunesse libérale de Québec; F.X. Lacoursière, avocat de Trois-Rivières et secrétaire du club Laurier, adressèrent aussi la parole.

L'assemblée terminée, M. Tessier fut reconduit chez lui par la foule, et il y eut encore des discours.

C'est au Casino que M. Desy apprit la nouvelle de sa défaite. Il exprima ses regrets en disant que cette victoire semblait l'approbation par les électeurs de Trois-Rivières du scandale Mousseau, Bérard et Bergevin.

Voici le résultat par bureau de scrutin :

Poll No	Tessier	Desy
1	50	34
2	3	3
3	4	6
4	6	44
5	42	23
6	70	19
7	10	24
8	11	69
9	12	3
10	13	17
11	14	4
12	15	9
13	347	70

Majorité pour Tessier : 277.

Voici ce que donnaient les différents bureaux de vote lors des dernières élections provinciales, en 1912 :

TROIS-RIVIERES

Poll No	Tessier	Martel
1	17	1
2	2	4
3	4	6
4	6	15
5	15	43
6	43	18
7	63	34
8	34	36
9	36	66
10	4	27
11	27	6
12	4	6
13	297	

FAITS ET
MEFAITS

MONTREAL ET LES ENVIRONS

EPICERIE DETRUITE, RUE GUY

L'épicerie de M. R. H. Fetterley, coin Saint-Antoine et Guy, a été dévastée à 8 heures 30, hier soir.

Le propriétaire demeurant au premier avec son épouse et un jeune enfant, eurent tout juste le temps de descendre dans l'escalier, obscurci par la fumée.

La lutte contre le feu a été conduite par le sous-chef Lussier et deux jets d'eau parent éteindre les flammes.

Tout le stock de l'épicerie est détruit, ainsi que l'intérieur du rez-de-chaussée. Le sinistré possède cependant une police d'assurances de \$2,000. La bâtisse appartenait à C. D. Wallace. L'origine de l'incendie serait un poêle à gaz, placé dans un endroit réservé à l'huile et aux allumettes.

L'EMPREINTE DIGITALE

Il est difficile de reconnaître à leurs traits deux fils du Céléste Empire, ou plutôt de la Céléste République, fussent-ils des jumeaux jumeaux de fan-tan. En conséquence, le juge Leet a ordonné qu'à l'avenir on prenne l'empreinte digitale des Chinois avant de les laisser entrer dans le pays. Lorsqu'un joueur sera arrêté pour la seconde fois, ce qui sera facile à savoir, le juge le condamnera à la prison sans amende.

Le juge Leet a profité de l'occasion pour féliciter le lieutenant Savari et ses hommes de l'excellent travail qu'ils font.

DELITS DE CHASSE.

Des peaux de rat musqué et de raton ont été trouvées chez certains individus du district de Lachute. Le garde-chasse Griffiths rapporte que trois hommes ont été reconnus comme ayant commis des infractions à la loi défendant cette chasse.

Louis Bernstein, de Calumet, a été condamné à une amende de \$50 pour avoir eu en sa possession des peaux de rat musqué et de raton; Louis Hinks a été condamné à \$25 et aux frais, et Minsour Moussin à \$25 et aux frais.

L'association des pêcheurs et de la chasse de Québec exerce dorénavant une surveillance plus active.

CHAMBRE DE
COMMERCELE SUCCES DE L'ASSEMBLEE DU
MONUMENT NATIONAL EN
FAVEUR DU CANAL DE LA
BAIE GEORGIENNE ET L'EN-
VOI D'UNE DELEGATION A OT-
TAWA. — L'ELECTION DES
COMMISSAIRES.

La séance hebdomadaire du conseil de la Chambre de Commerce avait lieu hier après-midi. M. Adé-lard Fortier présidait. Cette séance fut relativement courte.

M. Arthur Lemont, secrétaire archiviste, lut le procès-verbal de la dernière assemblée, puis communiqua le courrier de la semaine.

Dans ce courrier, on remarqua une invitation de la Chambre de Commerce de Paris à celle de Montréal de se faire représenter au grand conseil qui se tiendra le 8 juin dans la capitale française. A ce propos, M. A. P. Frigon suggère que ce soit les représentants de la Chambre de Commerce de Montréal à ce congrès soient triés sur le volet. "Il s'agit, dit-il, de Frigon, d'envoyer là un ou deux hommes qui sachent représenter dignement la Chambre et qui sachent rapporter de ces grandes assises des suggestions et des conseils dont tous nous pourrions bénéficier."

LA ROUTE GEORGIENNE

Le président de la commission spéciale du canal de la Baie Georgienne exprime sa satisfaction du succès de l'assemblée tenue la semaine dernière au Monument National. Elle a eu son écho au conseil municipal, puisque le 16 du conseil, le maire et les échevins ont approuvé les résolutions de l'assemblée des citoyens et autorisé Son Honneur le maire à en transmettre officiellement copie à l'honorable premier ministre du Canada.

M. Frigon dit que la commission est à préparer la délégation qui ira à Ottawa discuter du projet avec le gouvernement. La date est fixée au 15 avril prochain. La Canadian Federation of Boards of Trade and Municipalities d'Ottawa et bon nombre de députés de l'Ouest canadien se joindront à la délégation de Montréal. En raison de l'importance de la question, il est à souhaiter, dit M. Frigon, que notre délégation soit aussi nombreuse que possible. Il faut moins que jamais nous désintéresser du projet, car les Américains emploient tous les moyens pour le faire échouer. Je tiens ce renseignement de bonne source.

Songez que l'United Steel Company, une compagnie américaine, serait prête à dépenser \$300,000,000 pour améliorer et, plus encore, monopoliser la route du Saint-Laurent. Et tout cela, à l'avantage de nos chers voisins... On m'a même dit que la ville de M. Taft à Ottawa n'avait pas d'autre but que de travailler dans l'intérêt des Américains. A nous de résister aux pressions qui viennent de toutes parts afin d'empêcher le gouvernement canadien de réaliser l'un des plus grands projets qui soient.

L'ELECTION DES COMMISSAIRES

M. Adé-lard Fortier communique à la Chambre ses impressions sur le danger que présentera la prochaine élection des commissaires municipaux de Montréal. En vertu d'un amendement apporté à la charte de la ville, l'article 21e dit que "Tout électeur ayant droit de voter à l'élection du maire a également le droit de voter à l'élection des commissaires et il peut donner autant de votes qu'il y a de commissaires à élire, mais il ne peut voter plus d'une fois pour le même candidat." (9 Ed. VII, ch. 82, S. 2).

M. Fortier signale le danger de cet amendement en ce qu'il permettrait à deux candidats quand il y en a quatre et que de cette manière le résultat ne saurait représenter le choix de la majorité mais d'un clan, d'une race. M. Fortier, pour obvier à cet inconvénient, suggère que la Ville de Montréal adopte le mode en usage à la Chambre de Commerce qui est de voter pour *ni plus ni moins* que vingt candidats.

Le Dr Lalonde, qui assiste à la réunion, partage l'opinion de M. Fortier. M. Lalonde est candidat au bureau des Commissaires et assure la Chambre que s'il est élu, il mettra tout en œuvre afin de favoriser la construction immédiate du canal de la Baie Georgienne.

M. Joseph Filatrault revient sur la question du service du téléphone dans les quartiers excentriques de la ville de Montréal. Il ressort des remarques de M. Filatrault que non seulement le service laisse beaucoup à désirer mais que les abonnés paient un prix exorbitant.

AU BOARD OF TRADE

Le Conseil du Board of Trade se réunissait hier après-midi en assemblée hebdomadaire. A l'étude plusieurs questions.

D'abord, au sujet de l'abolition de la corporation des pilotes à Québec, le Board a résolu de continuer sa campagne en dépôt de la lettre qu'il a reçue du ministre de la navigation. Cette lettre comporte, comme encouragement, que le gouvernement s'occupera de la question, et rien de plus.

Le Board of Trade se mécontente du rapport de la Commission Royale des Pilotes qui comporte que "La Corporation des pilotes du port de Québec doit être abolie et sa charte annulée."

Le Board a aussi considéré la question de l'augmentation du salaire des juges et s'est prononcé en faveur de cette augmentation.

C'est M. Jos. Quintal qui représentera le Board of Trade au congrès des Chambres de Commerce qui aura lieu à Paris au mois de juin prochain.

LES FLEURS AU C.P.R.

La venue du printemps marque au C.P.R. le vingt-cinquième anniversaire de la création d'un département des fleurs dans cette compagnie, ce département, quelque vieux qu'il soit, a une effectivité, est considéré comme une organisation payante, en ce qu'il tend à populariser le système parmi le public voyageur. En 1889, lorsqu'on commença à mettre sur pied une organisation qui aurait pour but l'embellissement des gares, beaucoup désignèrent le long d'une ligne, beaucoup critiquèrent le mouvement, disant que la compagnie avait plus grand besoin de dividendes que d'un pareil département.

Cependant, faiblement au début, le travail s'affirmait graduellement, grâce à la bonne volonté des agents des gares, jusqu'à ce qu'en fin de compte le département qui célèbre aujourd'hui ses 25 ans d'existence.

Actuellement, aux quartiers généraux à Montréal, les employés sont fort occupés à expédier aux agents de l'Atlantique au Pacifique, de nombreux paquets de graines que ceux-ci ensemenceront aux premiers beaux jours; à l'été, les gares, entourées de fleurs multicolores et de vert gazon, perdront leur aspect sévère pour prendre l'apparence de chalets gracieux où le voyageur d'aujourd'hui avec plaisir au retour d'un long voyage.

AU MAGASIN
GOODWINS

Garnitures de Cou

Récemment reçues de Londres, Paris et New-York; elles sont des plus nouvelles, des plus fraîches et des plus jolies.

Jabots en net à pois ou ombré, crème et blanc, bordés de dentelle.

Ruchés doubles, en dentelle blanche, séparés par deux étroits rubans de couleur vive.

Cols "sunshine", en mousseline brodée, en crêpe, en voile, en ratine, en dentelle sur net, en dentelle ombrée; ils sont très gracieux.

Cols "Easter Lily", en dentelle ombrée.

Poignets et cols, de mousseline blanche, avec large bordure ajourée de couleur délicate.

Très jolis cols "Quaker", en mousseline brodée, avec ruché.

Fichus en tulle, avec broderie et dentelle orientales.

Ruchés et volants pour encolure; ils deviennent très en faveur.

Nouveaux cols matelots, en dentelle, en net brodé et ombré.

Intérieurs (vestes) en piqué blanc, avec col "sunshine"; coupe et confection tailleur.

Nouveaux cols-châles, en crêpe brodé, en dentelle orientale ou ombrée, de forme ronde ou carrée, tous avec ruché.

Une grande variété de gimpes, longues, avec manches, ou plus courtes; toutes nouvelles et belles.

Rayon des dentelles.

Rez-de-chaussée.

Goodwins Limited

QUAND VOUS ACHETEZ DES
CLAQUESAssurez-vous
qu'elles portent
bien la Marque"Jacques
Cartier"

Mark of Quality

La Marque "Jacques-Cartier" sur les
claques est la garantie d'une main
d'oeuvre d'experts, de la meilleure
qualité et du dernier goût.

En vente chez tous les marchands.

LE SUICIDE RECONNU.

M. J. B. Turcotte, 2537 rue Chateaubriand, serait l'individu qui s'est jeté dans le fleuve dimanche dernier. Mme Turcotte, sa mère, a fait la description de son fils, et cette description est confirmée par certains témoins de la noyade. La glace rend inutile toute tentative de repêcher le cadavre.

Grand Dieu! Quelle Affliction!



Et dire qu'en trois minutes, les employés sont fort occupés à expédier aux agents de l'Atlantique au Pacifique, de nombreux paquets de graines que ceux-ci ensemenceront aux premiers beaux jours; à l'été, les gares, entourées de fleurs multicolores et de vert gazon, perdront leur aspect sévère pour prendre l'apparence de chalets gracieux où le voyageur d'aujourd'hui avec plaisir au retour d'un long voyage.

GATES
PROFESSIONNELLES

AVOCATS

BOURBONNIERE, F.-J., C.R., avocat, 76 rue Saint-Gabriel. Tél. Bell, Main 2679.

Tél. Bell Main 1973. — Adresse télégraphique Codes : Western Univ. Ed. "Yrrab" Montréal.

LEOPOLD BARRY L.L.B. Avocat et Procureur Edifice Banque d'Ontario, 224 rue St-Jacques. L'annuaire 44. — Montréal.

Boite Postale 336. — Adresse télégraphique "Nabur, Montréal".

C. H. CAHAN, C. R. AVOCAT ET PROCUREUR Edifice Transpiration. — Rue Saint-Jacques.

LAMOTHE & TESSIER, avocats. Edifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 3555.

J. C. Lamothe, L.L.B., C.R., Camille Tessier, L.L.B.

M. TANCREDE PAGNUELO AVOCAT, C. R. (Droit Criminel et Commercial) 289 SAINTE-CATHERINE OUEST (Bâtisse Orphelin). Tél. Up. 4354.

Residence : Est 5972.

ANATOLE VANIER, B.A., L.L.B. AVOCAT. Tél. Main 212. — Chambre 53. 97 rue Saint-Jacques.

Residence : 180, Jeanne-Mance. Tél. Est 5973.

GUY VANIEL, B. A., L.L.B. AVOCAT. 97, rue Saint-Jacques. — Chambre 79. Tél. Main 2632.

NOTAIRES

GROUX, LUCIEN, notaire, édifice Saint-Charles, 43 rue Saint-Gabriel. Tél. Main 2785. Residence, 405 Duluth Est. Tél. Saint-Louis 3585. Argent à prêter. Règlement de succession.

BELANGER & BELANGER, (Léandre et Adrien), 30 Saint-Jacques. Main 1859. Rs. 240 Visitation. Prêts sur hypothèque, achats de créances.

PETITES ANNONCES
SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS BARBIERS demandés, méthode moderne. Système Moler, établi depuis 20 ans. Quelques salaires suffisants. Qu'ils donnent gratuitement avec le cours. Positions assurées. Cours spécial du soir. S'ad. Moler Barber College, 62D. Boulevard St-Laurent, Montréal. 33-26

AGENTS. — Pourquoi travailler à petit salaire lorsque vous pouvez, sans capital ni expérience, grâce à notre procédé, être à la tête d'un commerce lucratif et facile vous rapportant un revenu de \$75.00 et plus par semaine. Ecrivez immédiatement. Universal Providers Co., Dept. 16, 61 rue Saint-Jacques, Montréal.

EMPLOI DEMANDE

Dame française âgée, ne parlant que le français, désire emploi comme maîtresse de maison, dame de compagnie ou gouvernante d'enfants. Ecrivez le plus tôt possible à Boite Postale 2812.

MEDECIN.

On demande un confrère sobre, studieux et honnête, ayant fait service dans un hôpital, pour assister médecin de campagne dans un des centres les plus prospères. Sera largement rémunéré. S'adresser, par lettre à Casier 40, "Le Devoir".

ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDES. — Grâce au nouveau tarif postal, le commerce par courrier est très peu coûteux et rapporte beaucoup. Plusieurs personnes ont fait leur fortune en commerce par courrier. Nous vous donnons un cours complet de la mise en opération d'un commerce par courrier. Vous pourrez être à la tête d'un commerce lucratif et facile vous donnant un revenu de \$75.00 et plus par semaine. Tout cela, sans capital. Ecrivez immédiatement pour plus amples détails. Universal Providers Co., Dept. 16, 61 rue Saint-Jacques, Montréal.

À LOUER

A LOUER

Terrain en ville, 110 par 50, clôture, installé pour l'élevage de volailles, poulailler 70 par 15; écuries, maison 6 appartements, bail 8 ans, \$10 par mois. Vendra sa chance du bail. Prix, \$800, moitié comptant, profit \$1,200 à \$1,500 par an. Nous avons associé avec \$400. S'adresser: Jean Castelli, 120 Sainte-Catherine Est, Edifice "La Patrie".

CHAMBRE A LOUER.

Papineau, 1145, près Mont-Royal, chambre pour monsieur seulement, sobre et honnête, bain, garde-robe, chauffée à eau chaude. Saint-Louis 4108.

COTTAGE A LOUER.

Parc Lafontaine, près Garnier, 15 appartements, améliorations modernes, garage et écurie. S'adresser 1445 Papineau. Saint-Louis 4108, entre 8 et 9 heures am., 130 p.m. et 5 et 630 p.m.

BUREAUX A LOUER

Edifice Wilson 17 cote PLACE D'ARMES. Belle suite de 4 chambres avec tout le confort, vestiaire et service complet. S'adresser sur les lieux à J. G. Beauchamp, gérant de la succession Wilson.

A VENDRE

COLLECTION A VENDRE. La collection complète du "Devoir" jusqu'à date. Prix raisonnable. S'adresser, J. E. Drolet, 143 du Pont, Québec.

DIVERS

ARGENT A PRETER. NOUS REGLERONS toutes vos dettes. Vos traisés seulement avec nous, paiements faciles, sans intérêts; entrevue personnelle seulement. Léon Racicot, 17 Côte Place d'Armes.

AUX MEDECINS

Un médecin des Cantons de l'Est désire vendre sa propriété. Conditions très-faciles. Revenus annuels \$2,500. Seul médecin. Cause de départ: Santé. S'adresser par lettre. Casier 77 "Le Devoir".

MEDECINS

Dr. M. LEMOYNE 257 BROADVIEW EST (Pres Saint-Denis) Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge, larynx. Tél. Est 4558.

Diplômé en hygiène Pub.

Dr. J. N. CHAUSSÉ SPECIALITE : Voies urinaires, maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge, 131 Saint-Denis, (en face du carré Saint-Louis). Delormier, coin Mont-Royal.

EST 6734

Docteur A. DESJARDINS Ancien Maître de l'Hôtel-Dieu de Paris. Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge, 131 Saint-Denis, (en face du carré Saint-Louis).

DENTISTES

TEL EST 410.

Dr Ernest Charron CHIRURGIEN-DENTISTE 144 rue Saint-Denis, Pres de l'Université Laval.

INGENIEURS CIVILS ET ARPENTEURS De GASPE BEAUBIEN Ingénieur - Conseil. Chambre

LA CAMPAGNE MUNICIPALE

PAS DE FRANCHISE SANS CONSULTATION
PROGRAMMES
ET CANDIDATS

Nous continuons à publier les programmes électoraux à mesure que nous les recevons.

SAINT-MARIE.

LE DR H. A. QUINTAL

10. Autonomie municipale — Refonte complète de la Charte de la cité de Montréal. Concentration de tous les pouvoirs d'administration ordinaires et extraordinaires de manière à pouvoir se dispenser d'aller quémander à Québec à chaque session provinciale et à rendre les autorités municipales seules responsables de tous les intérêts des contribuables de Montréal, y compris les franchises accordées aux services publics, les expropriations et les emprunts.

20. Définition plus claire des pouvoirs du Bureau de Contrôle et de ceux du Conseil de manière à rendre impossibles les frictions entre ces deux corps.

30. Mesures propres à enrayer la démolition de la jeunesse, par la surveillance efficace des lieux publics d'amusement et par la suppression des lieux d'infériorité morale.

40. Enrayement de la mortalité infantile par la fondation de gouttes de lait dans ce quartier et par appui financier aux chefs de familles nombreuses.

50. Moyens propres à procurer aux enfants des espaces d'air et des terrains de jeux.

60. Opposition au paiement des pavages par les propriétaires riverains.

70. Maintien en bon état permanent de deux prises d'eau pouvant fournir de l'eau filtrée aux contribuables de la cité.

80. Service d'eau gratuit aux familles pauvres.

90. Relèvement graduel et raisonnable du salaire des employés inférieurs dans les divers services publics.

10. Evaluation équitable de la propriété foncière avant que possible d'après le pourcentage des revenus perçus, de manière à rendre justice au propriétaire, en n'exécutant pas la loi de répartition de la taxe d'après la valeur cadastrale et en ne majorant pas la taxe d'eau.

110. Engagement solennel à soumettre tous contrats, franchises ou privilèges accordés à toute compagnie faisant un service public, à au moins deux comités indépendants : 10. Pour le rachat par la ville. 20. Référendum aux électeurs municipaux.

M. DOLOR PICARD.

10. L'autonomie la plus complète et refonte d'une nouvelle charte pour la cité de Montréal.

20. Toute entente avec tout corps de service public pour accorder ou retirer une franchise devra être référée à l'approbation du peuple avant d'être conclue.

30. L'amélioration des conditions présentes du logement et de la prévention des maladies.

40. L'établissement de chalets de nécessité dans tous les quartiers de la cité.

50. Renforcer, élever et élargir la rigue actuellement existante dans le quartier Saint-Gabriel pour prévenir les inondations qui nous menacent tous les ans.

60. Ouvrir la rue Centre jusqu'au quartier Emard et prolonger la voie des tramways.

70. Prolonger la voie des tramways sur la rue Centre jusqu'à la rue Atwater et le long de la rue Atwater jusqu'à la rue Saint-Jacques pour rendre les communications plus faciles avec l'ouest de la ville.

80. Augmenter les salaires des petits employés de la ville.

90. Accroître de l'ouvrage de préférence à nos Canadiens et surveiller les contremaîtres de manière à les empêcher de se faire payer une prime sur le salaire des immigrants et de favoriser ces derniers au détriment de nos Canadiens.

10. Faire supporter le coût du pavage de nos rues par la ville.

DANS HOCHELAGA.

M. Joseph Harel, candidat ouvrier dans le quartier Hochelaga, tiendra une assemblée, ce soir à 8 heures, au coin des rues Joliette et Ontario. Le candidat sera accompagné de M. Médéric Martin et de plusieurs autres candidats au bureau de contrôle et à l'échevinage.

QUARTIER EST

Les électeurs du quartier Est réunis hier à l'hôtel Riendeau ont choisi l'échevin L.-A. Lapointe comme candidat. On lui a présenté une requête émise par les neuf-dixièmes des électeurs du quartier.

Des discours ont été faits par MM. Raphaël Oimet, E. Marier, P. Lambert, J. A. Tangway, L. J. O. Beauchemin, A. Lalonde, S. Boessara et J. B. Boudrias. Le premier, dont on avait déjà parlé comme candidat, a déclaré qu'il ne se serait présenté que dans le cas où M. Lapointe aurait refusé la candidature; il l'appuiera de toutes ses forces.

QUARTIER OUEST

M. W. S. Weldon, ancien gérant de l'hôtel Windsor, a accepté la candidature. Il se déclare pour le Bureau des commissaires et le ticket.

QUARTIER CENTRE

Il y aura peut-être un sixième candidat dans le quartier Centre. M. John Boyd a été pris de se présenter et donnera sa réponse ce soir.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

L'échevin Georges Vandeia, qui est de nouveau candidat dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, ouvrira officiellement sa campagne dans la salle du marché ce soir par une grande réunion à laquelle prendront part plusieurs orateurs.

M. Vandeia rendra compte de sa conduite à l'hôtel de ville durant ces deux dernières années et résumera le programme qu'il entend remplir s'il est élu.

LES ASSEMBLÉES STEPHENS

Ce soir, M. George W. Stephens, candidat à la mairie, adressera la parole dans l'ancien hôtel de ville de Sainte-Cunégonde. Il sera accompagné de plusieurs orateurs de renom.

SAINT-DENIS.

M. Eddie Deery, candidat dans Saint-Denis fera ce soir l'ouverture de son comité central au No 2764 rue Saint-Hubert, entre Saint-Zotique et Beaubien, en cette occasion plusieurs orateurs porteront la parole.

L'échevin Houllé a tenu une assemblée hier soir à l'école Saint-Stanislas et a rendu compte de sa conduite. Il a mentionné les diverses améliorations

LE TRAMWAY

La liste des candidats qui prennent l'engagement final de ne pas accorder de franchise au Tramway sans la soumettre à l'électorat par un référendum, s'allonge tous les jours.

Parmi ceux-ci se trouve M. E.-N. Hébert, dont le nom avait été omis par erreur jusqu'ici. M. Hébert nous déclare s'être prononcé favorablement au référendum avant que tout autre candidat ne l'ait fait. Voici à date les noms des bénéficiaires.

—G. W. Stephens, maire.
—Médéric Martin, maire.
—L'échevin Monahan, Bureau des Commissaires.

—Le Dr J. U. Lalonde, Bureau des Commissaires.
—Duncan McDonald, Bureau des Commissaires.

—M. E. N. Hébert, Bureau des Commissaires.
—Avila Tremblay, Hochelaga.

—L'échevin Poissant, La Fontaine.
—L'échevin Houllé, Saint-Denis.

—Le Dr Dubau, La Fontaine.
—L'échevin L.-A. Lapointe, Est.

—M. J. P. L. Bérubé, Laurier.
—M. W. H. Pauzé, Côte-des-Neiges.

—M. Joseph Elie, Saint-Gabriel.
—Le Dr H. A. Quintal, Saint-Marie.

—M. Emile Beauchamp, Mt-Royal.

tions qu'il a procurées au quartier depuis qu'il a été élu. Il se déclare pour le référendum sur la question des tramways et sur l'existence du bureau des commissaires.

LA FONTAINE.

Le Dr Eudore Dubau a ouvert hier soir son comité; et malgré le mauvais temps, les électeurs du quartier La Fontaine se sont rendus en foule à son appel. MM. Narcisse Gagnon et J. F. Houle ont été nommés présidents du comité; MM. Robert May, Joseph Laurier, Jules Archambault, vice-présidents, et M. A. F. Deschamps, secrétaire-trésorier.

Le candidat expose les grandes lignes de son programme: Autonomie de la ville de Montréal, pose d'une conduite d'eau supplémentaire, référendum pour toute autre franchise à la Compagnie des Tramways, paiement des pavages par la ville, consuetude de la bibliothèque et d'un bain dans le quartier La Fontaine.

promettant surtout de s'occuper de toutes les questions d'hygiène pour lesquelles il est plus que compétent, qu'il qualifie, puisque le gouvernement vient de le nommer membre du conseil d'Hygiène de la Province.

Sur la question du tramway M. Stephens a renouvelé son engagement de ne signer aucun contrat qui n'aura pas d'abord été l'objet d'un référendum. "Je ne suis pas l'ennemi de la compagnie, dit-il; c'est elle qui est mon ennemie."

Le conseil a promis son appui à M. Stephens. Il y a 11,000 femmes qui ont droit de vote. Il y a un grand nombre d'elles ne s'en rendent pas compte. Le conseil travaillera à élever ces dernières aux polls.

LES DAMES L'AIDERONT

Le Local Council of Women a tenu une assemblée hier après-midi et M. Stephens a parlé de son programme. S'il est élu, dit-il, il veut appliquer un projet de réorganisation du bureau d'hygiène auquel il pense depuis longtemps. On a inauguré à Paris dernièrement des laboratoires gratuits pour l'analyse des substances alimentaires qui protègent les gens contre les falsifications. Toute personne qui veut se servir de ces laboratoires est sûre qu'elle a les aliments pour lesquels elle paie. A Montréal, la mortalité infantile est le double de celle de n'importe quelle ville d'Europe.

Sur la question du tramway M. Stephens a renouvelé son engagement de ne signer aucun contrat qui n'aura pas d'abord été l'objet d'un référendum. "Je ne suis pas l'ennemi de la compagnie, dit-il; c'est elle qui est mon ennemie."

Le conseil a promis son appui à M. Stephens. Il y a 11,000 femmes qui ont droit de vote. Il y a un grand nombre d'elles ne s'en rendent pas compte. Le conseil travaillera à élever ces dernières aux polls.

Le Dr J. C. Poissant, échevin sortant de charge dans le quartier La Fontaine, a fait hier soir l'ouverture de sa campagne à son comité central, coin des rues Ontario et Saint-Christophe. M. J. Robert présidait la réunion. M. Poissant a rendu compte de son mandat.

M. Poissant déclare qu'il a rempli cinq articles de son programme. Le premier de ces articles est le rappel de la loi des pavages.

Il a aussi contribué au règlement de la question des tramways. Il déclare que le service est bien supérieur, quoiqu'il reste encore d'importantes améliorations à faire. Il a aussi contribué à faire réduire la taxe d'eau et à faire acheter des parcs pour la ville à abaisse la qualification foncière. Il a travaillé pour faire enlever de la charte de la ville, la clause qui empêchait de voter les contribuables qui n'avaient pas payé leurs taxes.

L'orateur déclare qu'il n'est nullement hostile au bureau de contrôle. Au sujet de la Compagnie des Tramways, il est en faveur du référendum. S'il est élu, il favorisera l'expropriation de la rue Berri, devenue nécessaire. La ville peut faire cette expropriation sans trop obérer son budget. Il termine en donnant des explications sur ses votes au sujet du boulevard de l'Acadie, boulevard Saint-Joseph.

DUVERNAY.

Une convention des contribuables du quartier Duvernay aura lieu vendredi, le 20 mars, à 830 p.m., au No 566 rue Parc La Fontaine, coin de la rue Chambré. Cette convention a été convoquée dans le but de choisir un candidat à l'échevinage dans le quartier Duvernay. Tous les contribuables sont cordialement invités.

DE LORIMIER.

M. Armand Malo, candidat à l'échevinage dans le quartier De Lorimier, a tenu une assemblée hier soir. L'un de ses orateurs s'est écrié: "Ayez l'œil sur Robert, de la Compagnie des tramways, mais surtout surveillez sir Hugh Graham."

SAINT-GABRIEL

Le comité de M. D. Picard, candidat dans le quartier Saint-Gabriel, s'est ouvert hier soir Centre-Pré de la rue Roppy. On a formé le comité dont voici les officiers:

Présidents, MM. F. J. Burns, J. A. Séguin, Michael Healy, vice-présidents, MM. le Dr W. Collette, W. Cambridge, J. A. Belanger, Thos. Kane, secrétaires, MM. Armand Faubert, Seth Harris, Robert Laprairie.

Il y aura une assemblée ce soir à la salle Picard, rue Charlevoix.

L'ASSOCIATION DES CITOYENS

Après une longue séance du conseil de l'Association des Citoyens, on a déclaré, hier après-midi, qu'il est très probable que le ticket original sera présenté le jour de la mise en nomination.

On fait circuler des listes ainsi libellées: "Nous, soussignés, prions MM. Joseph Ainey, J. L. Enay, C. H. Godfrey, et A. V. Roy d'accepter la nomination comme candidats au bureau des commissaires de la ville de Montréal, et nous engageons à leur donner notre aide la plus pressée pour assurer leur élection."

L'Association voulait avoir deux mille cinq cents signatures et elle prétend en avoir déjà 5,000, ce qui lui fait espérer qu'elle en aura 10,000 à 12,000 ce soir ou demain.

Un grand nombre d'agents font circuler ces listes. Il y aura cet après-midi, une réunion du conseil de l'Association pour recevoir leurs rapports.

LE REFERENDUM
ET LA LUTTE

C'EST A CAUSE DE L'ENGAGEMENT QUE J'AI PRIS DE SOUMETTRE LA QUESTION DU TRAMWAY AU PEUPLE QU'ON ME COMBAT, DIT LE MAJOR STEPHENS.

M. G.-V. Stephens a pris la parole dans le quartier Laurier, hier soir; son assemblée a eu lieu dans l'ancien hôtel de ville. Parlant de l'opposition qu'on lui fait en certains quartiers, M. Stephens a déclaré qu'elle a pour cause l'engagement qu'il a pris de ne reconnaître qu'aucun privilège ne soit accordé à la Compagnie des Tramways sans avoir été auparavant soumis au peuple. La loi provinciale, dit-il, exige un référendum sur tout contrat qui accorde un privilège plus long que dix ans, mais la compagnie s'est fait exempter de cette obligation, malgré le désir du peuple qui la fait vivre. Il faut que l'électorat se serve de la seule arme qu'il a dans les mains: le référendum, et c'est ce qui irrite tant ses adversaires.

Dans son discours, M. Stephens a insisté sur la nécessité d'être un homme qui travaille en harmonie avec les commissaires, sans quoi toute la ville et en particulier les vriers souffriront des retards qui paralysent l'administration.

En terminant, M. Stephens a résumé ce qu'il croit nécessaire au progrès de la ville. Il faut préparer un plan général, assurer à la population un approvisionnement d'eau à l'abri des accidents et régler la question des tramways d'une façon qui sera ratifiée par l'électorat.

M. James McShane, ancien maire, a pris la parole, ainsi que MM. Arthur Geoffroy, R. L. Calder et J. Archambault.

M. Stephens s'est rendu ensuite à une assemblée dans le quartier Bordeaux.

A midi, hier, M. Stephens a pris la parole au déjeuner du Canadian Club devant 800 personnes et a déclaré à ses auditeurs que s'ils ont eux-mêmes des maisons saines ils ne doivent pas oublier ceux qui n'en ont pas. Si vous approuvez ce projet, dit-il, vous forcerez l'administration à s'occuper du problème de l'habitation saine et à bon marché.

LES DAMES L'AIDERONT

Le Local Council of Women a tenu une assemblée hier après-midi et M. Stephens a parlé de son programme. S'il est élu, dit-il, il veut appliquer un projet de réorganisation du bureau d'hygiène auquel il pense depuis longtemps. On a inauguré à Paris dernièrement des laboratoires gratuits pour l'analyse des substances alimentaires qui protègent les gens contre les falsifications. Toute personne qui veut se servir de ces laboratoires est sûre qu'elle a les aliments pour lesquels elle paie. A Montréal, la mortalité infantile est le double de celle de n'importe quelle ville d'Europe.

Sur la question du tramway M. Stephens a renouvelé son engagement de ne signer aucun contrat qui n'aura pas d'abord été l'objet d'un référendum. "Je ne suis pas l'ennemi de la compagnie, dit-il; c'est elle qui est mon ennemie."

Le conseil a promis son appui à M. Stephens. Il y a 11,000 femmes qui ont droit de vote. Il y a un grand nombre d'elles ne s'en rendent pas compte. Le conseil travaillera à élever ces dernières aux polls.

Le Dr J. C. Poissant, échevin sortant de charge dans le quartier La Fontaine, a fait hier soir l'ouverture de sa campagne à son comité central, coin des rues Ontario et Saint-Christophe. M. J. Robert présidait la réunion. M. Poissant a rendu compte de son mandat.

M. Poissant déclare qu'il a rempli cinq articles de son programme. Le premier de ces articles est le rappel de la loi des pavages.

Il a aussi contribué au règlement de la question des tramways. Il déclare que le service est bien supérieur, quoiqu'il reste encore d'importantes améliorations à faire. Il a aussi contribué à faire réduire la taxe d'eau et à faire acheter des parcs pour la ville à abaisse la qualification foncière. Il a travaillé pour faire enlever de la charte de la ville, la clause qui empêchait de voter les contribuables qui n'avaient pas payé leurs taxes.

L'orateur déclare qu'il n'est nullement hostile au bureau de contrôle. Au sujet de la Compagnie des Tramways, il est en faveur du référendum. S'il est élu, il favorisera l'expropriation de la rue Berri, devenue nécessaire. La ville peut faire cette expropriation sans trop obérer son budget. Il termine en donnant des explications sur ses votes au sujet du boulevard de l'Acadie, boulevard Saint-Joseph.

DUVERNAY.

Une convention des contribuables du quartier Duvernay aura lieu vendredi, le 20 mars, à 830 p.m., au No 566 rue Parc La Fontaine, coin de la rue Chambré. Cette convention a été convoquée dans le but de choisir un candidat à l'échevinage dans le quartier Duvernay. Tous les contribuables sont cordialement invités.

DE LORIMIER.

M. Armand Malo, candidat à l'échevinage dans le quartier De Lorimier, a tenu une assemblée hier soir. L'un de ses orateurs s'est écrié: "Ayez l'œil sur Robert, de la Compagnie des tramways, mais surtout surveillez sir Hugh Graham."

SAINT-GABRIEL

Le comité de M. D. Picard, candidat dans le quartier Saint-Gabriel, s'est ouvert hier soir Centre-Pré de la rue Roppy. On a formé le comité dont voici les officiers:

Présidents, MM. F. J. Burns, J. A. Séguin, Michael Healy, vice-présidents, MM. le Dr W. Collette, W. Cambridge, J. A. Belanger, Thos. Kane, secrétaires, MM. Armand Faubert, Seth Harris, Robert Laprairie.

Il y aura une assemblée ce soir à la salle Picard, rue Charlevoix.

L'ASSOCIATION DES CITOYENS

Après une longue séance du conseil de l'Association des Citoyens, on a déclaré, hier après-midi, qu'il est très probable que le ticket original sera présenté le jour de la mise en nomination.

On fait circuler des listes ainsi libellées: "Nous, soussignés, prions MM. Joseph Ainey, J. L. Enay, C. H. Godfrey, et A. V. Roy d'accepter la nomination comme candidats au bureau des commissaires de la ville de Montréal, et nous engageons à leur donner notre aide la plus pressée pour assurer leur élection."

L'Association voulait avoir deux mille cinq cents signatures et elle prétend en avoir déjà 5,000, ce qui lui fait espérer qu'elle en aura 10,000 à 12,000 ce soir ou demain.

Un grand nombre d'agents font circuler ces listes. Il y aura cet après-midi, une réunion du conseil de l'Association pour recevoir leurs rapports.

LES ASSEMBLÉES STEPHENS

Ce soir, M. George W. Stephens, candidat à la mairie, adressera la parole dans l'ancien hôtel de ville de Sainte-Cunégonde. Il sera accompagné de plusieurs orateurs de renom.

SAINT-DENIS.

M. Eddie Deery, candidat dans Saint-Denis fera ce soir l'ouverture de son comité central au No 2764 rue Saint-Hubert, entre Saint-Zotique et Beaubien, en cette occasion plusieurs orateurs porteront la parole.

L'échevin Houllé a tenu une assemblée hier soir à l'école Saint-Stanislas et a rendu compte de sa conduite. Il a mentionné les diverses améliorations

une réforme qui s'impose?

M. Hébert est d'avis et il le proclame hautement que les affaires de la Corporation de Montréal doivent être transigées par des hommes d'affaires et sur une base d'affaire.

Au cours de son discours, M. Hébert s'est déclaré favorable à la construction de logements ouvriers, ainsi qu'à l'aménagement de terrains de jeux, de façon à enrayer chez nous, le fléau de la mortalité infantile.

Après avoir parlé de la question des pavages, du scandale des expropriations et de l'augmentation non contrôlée de la dette publique, M. Hébert a fait un appel chaleureux aux électeurs et les a assurés de son plus entier dévouement.

M. J. O. Fournier, avocat, est le premier orateur à soutenir la candidature de M. E. Napoléon Hébert. Il expose la conduite libre de cet homme en face des tristes, du tramway, de l'éclairage, de l'autobus, etc.

M. Fournier parle avec vigueur de l'autonomie de Montréal et se dit fier de constater que M. Hébert la réclame dans son programme avec énergie.

M. Tancredi Marsil parle plus spécialement de l'augmentation de la dette publique qui a été pour les quatre dernières années de \$44,000,000. Il demande aux électeurs de soutenir la candidature de M. Hébert, parce que ce dernier est un homme d'affaires qui a su faire un succès des siennes propres.

M. Marsil félicite M. Hébert d'être pour un référendum sur la question des tramways et il fait l'historique de cette compagnie, ce qui amuse et intéresse fort les auditeurs.

M. Léon Gauvreau, avocat, dissèque le programme de M. E. Napoléon Hébert. Avec entraînement, il expose certains points de ce programme, comme les moyens à prendre pour combattre la mortalité infantile; la question de l'autonomie de Montréal; la concentration de l'exécution des travaux publics.

M. Athanasie David, avocat, avec le brio qu'on lui connaît, fait un excellent discours. Il est suivi à la tribune par M. Cléophas Durocher, un orateur ouvrier populaire, qui a clos la série des discours.

Après l'assemblée, M. Hébert s'est rendu à la Cour Papineau du Royal Arcanum dont il est membre et a été reçu avec enthousiasme par ses co-sociétaires. Là aussi des discours ont été prononcés en faveur de M. Hébert.

M. Hébert tiendra une assemblée ce soir en la salle de la Société Athlétique de la Ville Emard. Plusieurs orateurs distingués l'accompagneront.

LE DOCTEUR J. U. LALONDE.

Le docteur J. U. Lalonde, l'un des candidats au Bureau des Commissaires a porté la parole à trois grandes réunions hier soir.

Il a d'abord adressé la parole à une réunion tenue par M. Tremblay, à la salle du Collège d'Hochelaga et s'est rendu ensuite à l'église Saint-Antoine où avait lieu, dans le sous-basement, une réunion tenue par l'échevin Monahan puis il est allé porter la parole à une assemblée tenue par M. Armand Malo à la Salle Municipale de De Lorimier.

Le docteur Lalonde a donné les détails de son programme qui comporte en particulier les grandes mesures d'hygiène publique, telles que la lutte contre la mortalité infantile, la démolition des logements insalubres et la construction d'habitations ouvrières bien éclairées et hygiéniques.

Le docteur Lalonde a déclaré qu'il n'était pas favorable à l'adoption de grandes mesures d'intérêt public sans référendum populaire. Il voudrait également donner aux mères de familles pauvres les moyens de se renseigner sur les soins à donner à leur nouveau-né et les règles d'hygiène à suivre dans leurs maisons, et pour cela il propose l'institution d'un service de gardes-malades municipales et dans chaque quartier, d'un médecin qui serait chargé de fournir gratuitement ses soins aux familles pauvres.

La propriété de notre ville a fourni ensuite matière à l'orateur pour donner les résultats de ses visites aux Etats-Unis où il a vu comment on s'y prenait pour conserver les villes dans un état de propreté convenable. L'orateur prétend que si Montréal est un foyer de maladies contagieuses à certaines époques de l'année cela est dû certainement à la grande malpropreté de nos rues en général.

Le docteur Lalonde continuera ses assemblées ce soir et parlera dans la salle du quartier Emard où il invite les citoyens du quartier Saint-Paul à se rendre.

M. THOMAS COTE

M. Thomas Côté, candidat au Bureau des commissaires, a adressé la parole, hier soir, au comité du Dr Poissant. Environ deux cents contribuables assistaient à cette réunion.

Sans vouloir critiquer l'administration qui cède sa place dans quelques semaines, l'orateur déclare que son point faible a été le manque d'iron.

"On a dit tout à l'heure, dit M. Côté, que l'on devait envoyer à l'hôtel de ville des hommes d'expérience. Je n'ai jamais été échevin, mais je puis vous assurer que j'ai quelque expérience dans les affaires publiques, ayant occupé depuis vingt ans des charges importantes, telles que celle de commissaire du recensement et autres."

M. J. A. BEAUDRY

A 8 heures 15 ce soir, à la Chambre 6 du Monument National, M. J. A. Beaudry, candidat au Bureau des Commissaires, fera connaître son programme. Le public est invité.

MARTIN CHEZ
LES LUTTEURS

L'ADVERSAIRE DE M. STEPHENS SE REND AU PARC SOHMER DANS L'ESPOIR DE LE RENCONTRER.

L'échevin Martin n'a pris la parole nulle part hier soir. Il s'est rendu au Parc Sohmer dans l'espoir que M. Stephens assisterait à la lutte et qu'il pourrait faire un discours devant la foule. Il a été déçu et n'a pu se contenter de serrer la main à Raul de Rouen après sa victoire sur Pohl.

L'échevin Martin dit qu'il a reçu une lettre anonyme qui lui conseille d'envoyer \$25 aux chefs des services d'information de chaque journal pour qu'on lui donne de bons rapports de ses assemblées. C'est un piège dans lequel je ne tomberai pas, dit-il.

INCENDIE RUE SAINT-PAUL.

Le policier Woodley, en faisant sa tournée rue St-Paul, a découvert au No 3, à 11 heures hier soir, un incendie dans le magasin "Glass & China Decorating Co.". Il y a eu de son côté un alarme à laquelle répondait la brigade du centre commandée par le sous-chef Lussier. Le feu fut éteint en quinze minutes. Dégâts \$800. Origine inconnue.

DEUX GRANDES ASSEMBLÉES
CE SOIR

En faveur de la candidature du

MAJOR GEORGE W. STEPHENS

Le candidat du peuple

A L'ANCIEN HOTEL DE VILLE DE STE-CUNEGONDE

Coin des rues Vinet et Workman

et à la SALLE SAINTE-ANNE

157 rue Ottawa

M. STEPHENS SERA ACCOMPAGNE D'ORATEURS DISTINGUES

L'assemblée de vendredi soir aura lieu

DANS LA SALLE DU COLLEGE Coin Desery et Ontario

UN BREF DE
PROHIBITION

M. JULIEN THERRIEN ATTACQUERA LA JURIDICTION DU SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN ORDONNANT L'ENQUETE DU JUGE MERCIER SUR UN PRETENDU CAS DE CONCUSSION.

Une motion demandant l'émission d'un bref de prohibition contre le rapport du juge Mercier sur le prétendu pot-de-vin fait lors de l'achat de terrains pour la Commission scolaire catholique sera bientôt présentée en Cour Supérieure. M. Julien Therrien, impliqué dans la vente et l'un des principaux témoins, est le demandeur. Par le ministère de son avocat, M. F. J. Bisailon, C.R., il attaque la juridiction du surintendant de l'Instruction publique en instituant une enquête telle que celle qui vient de se terminer. Il dit en outre que le juge Mercier n'a pas le pouvoir de tirer des conclusions de la preuve qui a été faite devant lui. Tout ce que ce dernier peut faire, prétend-il, est de transmettre au surintendant de l'Instruction publique une copie des procédures et des déclarations des différents témoins. En plus, M. Therrien allègue que les procédures sont entachées d'illégalité et que l'enquête telle que faite, est une injustice pour les parties intéressées.

Come on se le rappelle, le juge Mercier devait adresser il y a quelques mois son rapport au Surintendant de l'Instruction publique de manière que chaque membre de la Législature en eût une copie. Ce qui ne fut pas fait.

Cette motion de bref de prohibition sera présentée lundi prochain en Cour de Pratique.

Notre Page Féminine

Lettre de Fadette

Clopin-clopat, dans la neige fondante, la petite infirme va lentement son chemin, attrapant un coup de coude par-ci, une invective par-là, car elle glisse et se tient difficilement sur le trottoir glacé et inégal, et sans le vouloir, elle heurte les passants. Le vent du nord lui cingle la figure, ses doigts bleus retiennent, avec peine le gros paquet mal attaché, et elle a chaud et froid tout à la fois.

Lasse, essouffée, elle s'arrête au coin de la rue et elle s'appuie au mur. Les autos et les voitures filent, les tramways arrêtent, se vident, se remplissent et repartent. Comme elle serait vite rendue si elle y montait, mais elle n'a pas le sou! Elle avait si chaud tout à l'heure, voilà maintenant que des frissons lui courent dans le dos, et il se fait tard... sûrement, elle sera grondée pour avoir été si longue à chercher ce manteau!

Mais bah! Elle est grondée sans cesse... C'est curieux de voir tous ces passants: ils paraissent heureux, pressés; ils courent... sans doute vers leur maison accueillante et chaude, leur Home. Elle n'a jamais eu de Home, elle, ni en Angleterre, ni ici. Elle ne se presse pas, elle, car elle va inévitablement vers de la tristesse; celle qu'elle connaît, et d'autre peut-être pire!

Quand elle se remettra en marche, ce sera vers la vilaine maison de l'avenue Lavall où une maîtresse exigeante et vulgaire commande et gronde: elle voit la petite chambre humide et froide du sous-sol, entre la cuisine sombre et malpropre, et la cave, où les rats grugent et se battent: c'est là qu'elle dort comme elle peut; et tout le jour, elle court en boitant sans jamais arriver à contenter la grosse femme criarde qui l'appelle "face d'Irlandaise"!

Elle suit des yeux la boucassade de la foule de six heures, et elle se demande pourquoi elle est née de parents qui l'ont abandonnée? Pourquoi, de l'orphelinat anglais, on l'a envoyée au Canada, si frêle, infirme, incapable de se défendre? Pourquoi, dans ce pays de liberté, elle est une misérable petite esclave?

Aucun parce que ne répond à ses pourquoi: la foule s'agite tous les jours, le jour baisse: le cœur gonfle, les yeux remplis de larmes, elle se décide enfin à traverser la rue. Mais elle a mal calculé son élan: un tramway la frappe, et elle tombe.

Quand elle entr'ouvre les yeux, longtemps après, elle voit une salle toute blanche et remplie de soleil; il lui semble qu'une figure douce est penchée sur elle: vite, bien vite, elle ferme les yeux afin de ne pas interrompre un si joli rêve!

Mais on lui parle, on lui fait boire une potion, elle ne rêve pas, et c'est bien la petite Nelly qui est couchée dans ce bon lit et à qui la joie garde parole si doucement.

Et peu à peu, la mémoire lui revient de la rue ruisselante et encombrée: elle sent encore le choc terrible, elle s'agite... elle veut questionner, mais on lui ordonne de se taire, de ne penser à rien. Docile, elle referme les yeux.

Et une vie nouvelle, douce et vague comme un rêve, commence pour Nelly qui ne peut plus courir et qu'on ne gronde plus.

On la soigne, on la sert, on consulte ses goûts: elle n'entend que des voix douces et des bonnes paroles! Pourquoi qu'elle ne guérisse jamais! C'est si bon de se reposer et d'être bien traitée!

Elle croit se laisser vivre... elle ne se doute pas que tout doucement elle glisse dans la mort.

Un jour, le chapelain vient: il lui parle de Dieu et du ciel, et il lui demande de se rappeler tous ses péchés pour les lui dire. Elle cherche bien... mais elle n'a pas eu le temps de pêcher beaucoup, et toute la maîtresse qu'elle connaît, c'est celle des autres à son égard. Le bon prêtre la bénit et l'absout, car il faut être si pure pour aller voir le bon Dieu.

Comment! est-ce bien vrai? Ne retournera-t-elle plus jamais à l'avenue Lavall? — Non, puisqu'elle va au ciel.

Une extase remplit les grands yeux, la petite main maigre saisit la manche de la soutane: "O Father, thank you!" Elle le remercie avec élan comme si venait de lui faire cadeau de la mort.

FADETTE.

LA POLITESSE

SES VARIANTES A TRAVERS LES TEMPS.

— Votre nez est-il gras?

— Il l'est.

Ainsi se saluaient les Persans, au lieu de se dire:

— Comment allez-vous? — la main sur le cœur, sur les lèvres, puis sur le front — qui semble vous dédier le dévouement, l'affection et la pensée, les Islamites multiplient les "salamales".

— Salam Aleik! le salut sur toi.

— Ou Aleik es Selami! et sur toi le salut!...

Les Chinois de l'antiquité, alors qu'ils habitaient encore des cavernes, adressaient le matin, à leurs voisins, cette question:

— Avez-vous eu des serpents?

La formule persista longtemps après que le sens fut perdu.

Plus tard, ils se demandèrent:

— Avez-vous bien digéré votre riz?

Puis, les rites furent créés et, dans des livres très solennels, promulguèrent des lois sévères et tyranniques, qui désormais régiraient tous les actes de la vie.

La politesse devint alors un art, subtil et compliqué, qu'il fallait connaître dans tous ses détours, toutes ses nuances, depuis les prosternements du "ko-ton", où l'on touche le sol du front; la singulière danse du "li-ki", qu'il faut exécuter devant l'Empereur en faisant claquer un fouet, et qui mettait au supplice les mandarins trop ventrus, jusqu'au simple salut civil, des deux poings fermés, tremblant au-dessus de la tête courbée.

Les Chinois se plient facilement à toutes ces contraintes et, loin de chercher à s'en affranchir, renchérent, au contraire, sur leurs exigences.

Rien de plus extraordinaire que l'assaut d'hyperboliques flatteries que se livrent un visiteur et son hôte, et il faut qu'ils se répondent mutuellement du tac au tac:

— Vénérable seigneur, je suis à vos pieds!

— C'est moi, jeune Phénix, qui me traîne dans la poussière!

— Mes petits yeux de foudre sont aveuglés par l'éclat de votre image!

— Mon humble taudis tremble du haut en bas de l'honneur de vous recevoir!

— J'entre dans le temple de la sagesse!

— Vous attendre était déjà un bonheur!

— Vous voir est une récompense!

— La terre est fière de vous porter!

— Le soleil est jaloux de votre gloire!

— J'étais monté sur le toit de ma maison pour vous voir venir de plus loin!

— Les génies auraient pu vous prendre pour l'un d'eux et vous emporter!

Il y aurait encore pour nous bien des découvertes à faire dans les méandres de la politesse chinoise.

Un jour, un mandarin, de passage à Paris, vint me voir, ce qui était un grand honneur. Il faisait un voyage d'exploration en Europe, envoyé par l'Empereur lui-même.

Je le reçus de mon mieux et il parut se plaire en ma compagnie, si bien qu'après avoir trois heures, il était encore là à cinq heures et demie.

Sans doute, j'ignorais quelque formule qui l'autorisait à prendre congé. Et alors? Il resterait toujours!...

Ce n'était pas cela: la suprême courtoisie exigeait qu'il parût ne pas pouvoir s'arracher au charme de cette visite et qu'il la prolongeât même jusqu'à devenir importun.

Il s'en alla, pourtant, mais, presque aussitôt, il remonta l'escalier et remonta. Je crus qu'il avait oublié son... parasol. Il n'en était rien: il ne pouvait s'arracher, disait-il, sans revoir encore un instant une gravure que je lui avais montrée. Il fallut rouvrir l'album, chercher la page et admirer de nouveau.

Il partit, satisfait enfin, et je demeurai très confuse de ne pas savoir par quelle politesse répondre à la sienne.

Enfin, il dégringola l'escalier ou monta sur le toit de la maison?

L'étiquette japonaise s'est inspirée des rites chinois, les appliquant avec plus de rigueur encore, et il est chez eux souvent dangereux de l'enfreindre, car l'honneur japonais, on le sait, est terriblement chatouilleux et souvent de très minimes offenses conduisent à de graves affrontements.

Le duel féroce: le hara-kiri.

Dans la vie civile, la politesse exige, plus souvent au Japon qu'en Chine, le prosternement. Devant son mari et ses ascendants, la femme est le plus souvent à quatre pattes, et deux amis qui se saluent s'accroissent sur leurs talons, on face l'un de l'autre, courbant le front et se frottant les genoux en faisant entendre une aspiration sifflante qui exprime leur satisfaction.

Autrefois, par une sage précaution, les Japonais portaient au cou une sorte d'écharpe dont, selon le rang qu'ils occupaient dans la société, les pans étaient plus ou moins longs, marquant exactement la profondeur des courtoisies que les rites exigeaient d'eux; plus les pans, qui devaient toucher terre, étaient longs, moins on devait se pencher.

Mais la politesse française, elle, qui est longtemps une si universelle renommée, ne semble-elle pas superflue à toute autre, d'une essence spirituelle, d'une délicatesse plus raffinée, plus subtile? Elle charmait, sans doute, parce qu'elle ne s'en tenait pas à l'échange de formules flatteuses, qu'elle se situait dans les manières, s'agissait de l'affabilité, de la galanterie même. Elle paraissait toute spontanée, instinctive, s'exprimait sans avoir été apprise, comme un don de la nature; elle se développait sans effort, souriante et gracieuse. La Cour et le Roi lui-même donnaient l'exemple.

On se souvient de ce dicton attribué à Henri IV:

Parole douce et main au bonnet. Ne coûte rien et bon est.

Mais, souvent, ce n'était pas si simple. Il existait des recueils, qui ne le cédaient guère au livre des rites chinois, où étaient consignées les règles très strictes, très minutieuses qui régissaient tous les rapports entre gens de bonne compagnie, codifiant presque tous les gestes de la vie.

LA VEILLÉE

Dans la vieille maison, sur la côte isolée
Qu'enveloppent la nuit d'automne et ses frimas,
De bonne heure a, ce soir, commencé la veillée:
Les jours sont courts; les gens ont fini leur repas.

Au dehors, le poirier géant que teinte l'ombre,
Et que l'aïeul planta pour ombrager le seuil,
Frissonne, gémît, craque au vent froid de novembre
Qui passe en exhalant une clameur de deuil.

Il passe en secouant le toit cheu. Qu'importe
S'il enlève et disperse en tourbillon épais,
Comme un essaim d'oiseaux blessés, la feuille morte:
L'humble logis connaît la douceur de la paix.

Dans l'âtre en pétillant flambe un feu de ramille
Si vif que de la lampe en pâlit la lueur.
Il éclaire gaiement le groupe de famille
Qui va se reposer en changeant de labeur.

Le père, serpe aux doigts, taille un billot de chêne;
La mère et son aïeul ont l'aiguille à la main;
Le grand frère établit un compte et morigène
L'écolier qui fait mal son "devoir" de demain.

L'aïeule file et le bruit du rouet se mêle
A sa voix qui fredonne en accents chevrotants.
Une brunette au regard vif s'approche d'elle:
"Grand'mère, dis un conte et qu'il dure longtemps!"

"Non, pas ce soir, répond une gentille blonde
Tout en s'interrompant de tricoter un bas
Le conte, une autre fois... mais faisons une ronde
Sans déranger personne, en chantonnant tout bas!"

Un tout petit qui joue avec le chat par terre
Et qui sent se fermer ses yeux à tout instant,
A déjà demandé de faire sa prière
Avant d'aller dormir dans le lit qui l'attend.

Sur ses pattes arquées, le chien qui, tête basse,
Devant les hauts landiers sommeille, d'un sursaut
S'éveille pour happer une mouche qui passe,
Attirée au foyer par la flamme et l'air chaud.

Et là, le Christ, qu'un clou suspend à la muraille,
Nimbé d'un clair rayon qui jaillit des tisons,
Sur cet intérieur qui prie et qui travaille,
Semble épandre sans bruit ses bénédictions...

Achille MILLIEN.

De nombreux traités furent rédigés pour tenir au courant les gens du monde des variantes, nouveautés et additions apportées à ce qui touchait les choses bienvenues et malvenues, et on indiquait la façon dont on devait se comporter en visite, en promenade, à table, à l'église, au bal, à la chasse, au jeu...

Un petit livre qui fut longtemps célèbre au dix-septième siècle: "Traité de la civilité qui se pratique en France parmi les honnêtes gens", donne même un très savoureux modèle de conversation élégante.

Il s'agit d'une demoiselle occupée à peindre un tableau et recevant la visite d'un jeune homme:

"Et quoy, monsieur, attendre que l'on vous fasse entrer?"

"On doit, mademoiselle, ce respect au temple des muses. J'ay peur de le profaner."

"Vous faites, monsieur, bien de l'honneur à ce cabinet."

"Quoy, mademoiselle, vous ne voulez pas que le séjour des Muses soit où régnent les beaux-arts?"

"Mais j'ay entendu dire que les Muses estoient neuf et je suis toute seule."

"Elles étoient neuf, je l'avoue, mais vous seule, mademoiselle, les valez toutes neuf. L'ay ignorait que l'autre savoit, et vous en sçavez plus que toutes ensemble."

"Mais, monsieur, c'est me comble de confusion."

"Et c'est en quoy, mademoiselle vous valez plus que ces neuf savantes d'accompagner tant de mérite d'une si grande modestie."

"Il y a, monsieur, des gens qui sont contrains d'être modestes. Et vous me trouvez sur cet ouvrage qui vous répondra pour moi que je ne méritais pas ces louanges-là."

Le siècle de Louis XIV fut-il celui où régna la plus parfaite politesse? On le dit, en général. Pourtant, Régence, Talon Rouge, sont synonymes d'exquise courtoisie, et sous Louis XV les belles manières s'affinèrent encore.

La politesse courut de grands dangers, sans doute, en traversant la Révolution et l'Empire. Elle ne fut pas perdue cependant et, de nos jours, elle garde souvent fort bon air. On baise encore très glorieusement la main aux dames; les jeunes filles ont restauré une jolie révérence en plongeant et le coup de chapeau rend toujours hommage, en un large geste très bien rythmé.

Judith GAUTIER.
de l'Académie Goncourt.
(Le Gaulois)

NOTRE ALBUM

Je suis de bronze à toutes les heures et à toutes les formes de la haine, mais toute sympathie m'émue délicieusement.

Louis VEUILLLOT.

Il n'y a rien de si utile que d'être aimé.

Saint AMBROISE.

On a beau être sûr d'être deux, on aime à en avoir la preuve par en avoir la consolation et l'encouragement.

LACORDAIRE.

L'amitié est un contrat spirituel formé entre deux âmes qui se promettent librement de s'aimer et de se soutenir toujours.

Abbé PERREYVE.

LE RESTAURATEUR DE CHEVEUX DE MARY T. GOLDMAN

RENDRA AUX CHEVEUX GRIS ET CHANGES LEUR COULEUR PRIMITIVE



-And We DO Prove It!

Depuis des années nous montrons dans les vitrines des pharmacies une femme avec des cheveux gris sur un côté de la tête, l'autre moitié étant revenue à sa couleur primitive par l'emploi du Restaurateur de Cheveux Gris de Mary T. Goldman. Ceux qui ont cette annonce ont constaté de leurs propres yeux le pouvoir vraiment merveilleux du Restaurateur de Mary T. Goldman pour les cheveux, qui rend aux cheveux gris et décolorés, leur teinte primitive.

LA PREPARATION ORIGINELLE

Toutes les bonnes choses sont reproductibles. Le Restaurateur de Cheveux Gris de Mary T. Goldman est la préparation originelle; méfiez-vous donc des imitations dont les noms paraissent ou sonnent comme le nom authentique. Il se vend plusieurs imitations. En a copié les étiquettes, les lettres et la forme de la bouteille aussi fidèlement que l'on a pu. Mais c'est ce qu'il y a dans la bouteille qui compte. On trouve de pauvres imitations, faites pour vendre au bas prix de gros, chez des marchands qui veulent faire du profit à tout prix, qui se contentent de verser dans la bouteille le véritable Restaurateur de Cheveux Gris de Mary T. Goldman. Des marchands honnêtes se refusent à honorer un tel marché, ils ne peuvent payer à leurs clients le produit de leur commission sur chaque bouteille qu'ils vendent. Et c'est vous qui payez la commission pour un article sans valeur. Songez-y. Puis insistez pour avoir la véritable préparation.

Le Restaurateur de Cheveux Gris de Mary T. Goldman est aussi propre et aussi sûr que de l'eau et ne contient aucune substance épaisse, plomb lourde ou soufre qui fait aggraver. Il ne donne pas aux cheveux une apparence de teint, par exemple, mais leur rend leur couleur naturelle.

Les cheveux reviennent à leur couleur naturelle dans l'espace de quatre à huit jours. Les cheveux ne font qu'commencer à grisonner, cette teinture disparaît avec une ou deux applications. Il est absolument inefficace, et la preuve, c'est que plus de 100.000 personnes en ont fait usage et en ont été satisfaites.

Cette annonce ne sera plus publiée. Coupez-la de cette façon, vous n'oublierez pas d'aller chez les pharmaciens nommés ci-dessous et de vous procurer une grande bouteille de \$1.00 avec la garantie positive que votre argent vous sera rendu si vous n'êtes pas satisfait. Permettez aux pharmaciens nommés ci-dessous de vous parler de plusieurs centaines de clients satisfaits.

Si vous ne demeurez pas en ville, écrivez-moi directement aujourd'hui et dites-moi la couleur naturelle de vos cheveux et en incluant une mèche si vous le pouvez. Je pourrai alors vous donner de précieux conseils, qui sont le résultat de 35 années d'expérience.

MARY T. GOLDMAN
305 Edifice Goldman, Saint-Paul, Minn.
AMERICAN DRUG STORE, 577 Ste-Catherine St.
LECOURS & LANCOT, 310 Ste-Catherine Est.

ECHO

L'INVENTION DU BUVARD.

Ce papier, dont personne ne songe à contester l'utilité fut, comme bien d'autres inventions, obtenu par l'effet du hasard.

L'invention arriva dans le Berkshire, en Angleterre, à une époque antérieure à 1675. Un ouvrier papeterier avait, un jour, négligé de mettre dans la pâte destinée à être transformée en papier ordinaire la dose de colle nécessaire. Ce papier sans colle fut jugé au premier abord, inutilisable et l'ouvrier fut immédiatement chassé.

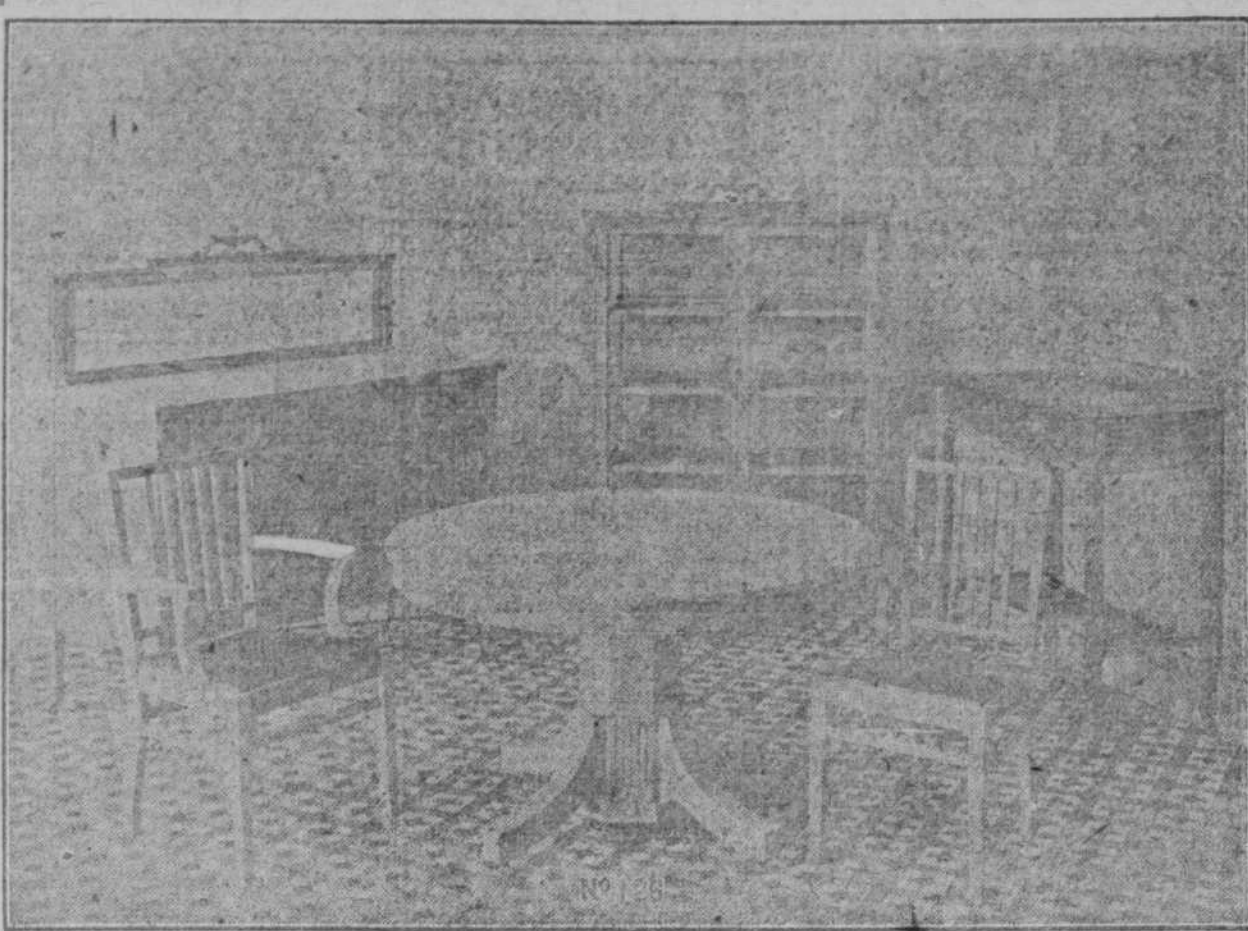
Mais quelques jours plus tard, alors qu'il allait jeter ce papier, on s'aperçut qu'il avait la propriété d'absorber l'encre sans l'étendre et sans effacer l'écriture. Ce nouveau papier obtint un succès mérité, et remplaça avantageusement le sable et la poudre.

L'histoire ne dit pas d'ailleurs, si l'ouvrier "général" par pur hasard, profita de son invention! En tout cas, il méritait bien une statue!

LE MOUCHOIR

Il paraît que le mouchoir ne nous vient pas de Chine, comme on le croit généralement, mais, ainsi qu'un grand nombre de jolies choses, d'Italie. Il y a seulement quelque trois cent cinquante ans que le "fazzoletto" d'une belle Venitienne valut à celle-ci un très beau succès de curiosité. Les mouches passèrent ensuite les Alpes et firent fureur à la cour de Henri II. Ils étaient à cette époque faits des batistes et des linons les plus fins, garnis de riches dentelles

Set à Diner Période "ADAM" \$278.⁴⁵



Cet ameublement comprend le Buffet, la Table à extension, le Cabinet à argenteries, la Table à desservir, cinq chaises et un fauteuil

Le set est fait d'acajou choisi, fini satin. Les garnitures des tiroirs sont en cuivre solide finies antique. L'intérieur est en acajou naturel. Le Buffet a 54 pouces de large. La Table a un dessus de 48 pouces et s'étend à huit pieds. Le Cabinet d'Argenteries est à double porte et le fond est garni d'un miroir. Les chaises sont recouvertes de cuir de qualité supérieure, de couleur brune.

La vignette est une reproduction exacte de l'ameublement.

Leroux, Daignault & Brault
Succursale

Tél. Est 6819. 637-639 rue Ste-Catherine Est, coin Beaudry

Exposition de Modes

Montréal, Mars 1914.

Madame,

Nous devons attirer votre attention sur notre exposition des Modes qui aura lieu

SAMEDI, LE 21 MARS

et les jours suivants.

En cette occasion, Madame, nous étalerons, dans nos différents rayons, une variété de Marchandises attrayantes que nous procurons les Nouveautés de la saison.

Au département des Confections, les Costumes et Robes éclipsent en style et beauté tout ce que nous avons exposé les printemps précédents.

Le rayon des Modes sera le clou de notre exposition, le choix de nos Chapeaux venant de Paris et New-York sera d'une grande beauté.

Mademoiselle Destauriers, experte dans l'art de la Mode, a pris la direction de cet important département où elle confectionne des modèles ravissants.

Nous espérons, Madame, être favorisé de votre visite à notre ouverture, Samedi, le 21 Mars, et les jours suivants.

E. COTE,

1413 rue STE CATHERINE Est, Montréal.

CONSEILS PRATIQUES

POUR RENDRE BRILLANTS LES BIJOUX D'OR.

Faites une pâte un peu épaisse de blanc d'Espagne, puis avec une brosse douce, imbibez partout les bijoux. Laissez sécher et brossez à sec. S'il reste du blanc d'Espagne dans les interstices, brossez toujours doucement dans l'eau moussieuse. Rincez et séchez dans la serviette de bois, en remuant jusqu'à ce que la soie se détache d'elle-même.

Cette recette fait merveille sur l'argent et le platine.

PRESERVATION DES LIVRES.

La préservation des livres précède la préservation des bibliothèques. En dépit de toute la vigilance et la sollicitude les volumes sont exposés aux ravages des insectes qui dévorent le papier et la reliure. On a imaginé plusieurs procédés pour combattre ces ennemis. Le plus simple consiste à enduire la couverture extérieure et intérieurement d'une espèce de vernis fait de 50 grammes de résine et d'un litre d'alcool de méthyle. Les insectes n'y résistent point, paraît-il.

RACCOMMODAGE DES DRAPS.

Lorsque les draps commencent à être usés dans le milieu, il est nécessaire de les retourner, c'est-à-dire de défaire le surjet qui joint les deux bords d'un drap avec couture dans le milieu et de le refaire sur les deux autres bords qui se trouvent au bord. Il ne faut pas attendre, pour faire cette opération, que les draps soient trop usés au milieu, il faut la faire dès qu'ils sont en partie usés; on change aussi la marque qui, sans cela, se trouverait au milieu, ce qui est incommode pour vérifier le numéro de la feuille.

En agissant ainsi, les draps s'usent également dans toutes les parties, ce qui prolonge bien leur usage.

Pour faire repousser et recolorer les cheveux gris

La prodigieuse CHEVELURE DE PARIS est le seul remède réellement efficace.

Elle est une nouveauté possédant tous les éléments nécessaires à la vie et à la coloration des cheveux; elle rend infailliblement la couleur naturelle soit châtaine, brune ou noire à tous les cheveux gris, blancs ou faibles; elle nettoie et stimule le cuir chevelu, détruit les pellicules, la démangeaison, arrête ainsi de blanchir et de tomber les cheveux et les faisant repousser d'une manière naturelle cela à tout âge, dans tous les cas, c'est d'un usage facile.

En vente dans toutes les pharmacies à son la bouteille.

Essai Gratuit. Pour convaincre les incrédules nous envoyons gratuitement à tous ceux qui en font la demande un paquet d'essai. Il suffit d'envoyer votre adresse avec les pour payer les frais de poste et emballage et vous en recevrez un par le retour de la maille, à nos propres frais.

Adresse: COOPER & CO, Dept. 72, 219 rue des Commissaires, entre Saint-Sulpice et Place Royale, Montréal.

Abonnez-vous à "POUR VOUS MESDAMES" revue mensuelle illustrée, dirigée par Gaietane de Montreuil. Une plaquette par année. Tout abonnement d'un an, payé d'avance, durant le mois de mars, donnera droit à une prime: Fleur des Ondes, roman historique par Gaietane de Montreuil, 1263, avenue Delormier, Montréal.

Envoyez 10 sous pour avoir un numéro spécimen.

LA VIE SPORTIVE

CE QU'ON DIT

LA BOXE, SPORT DE L'ELITE.

Pourquoi, dès l'abord, s'étonner qu'un intellectuel s'intéresse aux exercices physiques? Depuis des centaines d'années, le nombre est considérable des grands poètes qui se sont adonnés à l'athlète. C'était, à l'époque, le plus grand des troglodytes, qui fut couronné deux fois aux Jeux d'Olympie. Horace, que l'équitation passionnait? Virgile, hôte de la forêt de la Daulie, chasseur et homme d'épée redouté? Le Tasse, l'érudit, l'homme de lettres, l'homme d'Etat, qui montrait à cheval comme l'éclair? Philéas Fogg, pour lequel le patinage n'avait plus de secrets? Rappelons-nous que Byron, qui est, après Shakespeare, le plus grand des poètes anglais, réalisait presque le type de l'athlète complet. Il faisait de l'escrime, courait, jouait au football, à la paille; et une de ses joies était d'affronter dans le ring les boxeurs les plus célèbres. Par ces quelques exemples, on voit donc que l'engagement des intellectuels pour le sport ne date pas de nos jours.

Maintenant, pour en revenir à l'objet précis de cette enquête, pour quel est en effet le sport qui se fait le plus exclusivement pour la boxe?

A mon avis, il y a plusieurs réponses à cette question. Il faut d'abord, qu'en ce qui concerne la France, il se trouve à l'origine de cet engouement beaucoup de snobisme, tant fait d'anglomanie que d'émulation éternelle devant les succès remportés en Angleterre même, par nos champions, dans un sport qui semblait devoir rester l'exclusif appanage de la race anglo-saxonne.

Il y a ensuite le plaisir singulier, de plus en plus puissant sur des esprits spéculatifs et blasés, de voir de brillants champions s'affronter courageusement en des rencontres qui, pour violentes qu'elles soient, n'en demeurent pas moins des jeux où se manifestent mieux qu'en aucun autre, toutes les qualités des nœuds : courage, adresse, force, endurance — et courtoisie. M. Troubridge a pu écrire, avec équité, dans son précieux roman pugilistique: *The White Hope* (L'Espoir Blanc), que le ring est l'école de toutes les vertus; — alors que mon cher grand ami Maurice Maeterlinck proclamait que la boxe était « la discipline de la violence », cependant qu'il relisait les gants avec lesquels il avait de masser consciencieusement la force et les côtes de son interlocuteur enthousiasmé.

Enfin, la boxe, sport complet et utile par excellence, est encore pour un intellectuel l'exercice le plus sain et l'un des plus commodes qu'il puisse pratiquer. Personnellement, — si j'ose faire intervenir ici le « moi haïssable », — je suis certes reconnaissant à l'escrime, que je pratique depuis dix-huit ans, des bienfaites « saines » qu'elle m'a fait prendre; seulement, quand j'ai commencé la boxe, il y a quatre ans, j'avais l'épaule gauche plus haute que la droite, alors que mon avant-bras droit mesurait deux centimètres et demi de plus que la gauche, aussi faible qu'inhabile. La pratique du « noble art », agréablement de culture physique et de respirations profondes enseignées par l'excellent Kid McCoy, boxeur, hygieniste et philosophe, a réparé tout cela. Je l'ai aujourd'hui aussi bien de gauche que de droite — et il y a plus de trois ans que je n'ai pas attrapé un simple rhume, cette heureuse immunité dont je tiens, sans aucun doute, à cette « gymnastique risquée » que propose harmonieusement la boxe, et qui fait le sujet d'un des plus agréables chapitres de l'Athlète, le remarquable opuscule de Joseph Péladan.

De plus, il n'est pas tant dire point, pour un artiste et un écrivain, d'atmosphère morale plus saine, plus reposante pour les nerfs et les méninges, que celle de la salle de boxe.

Georges MAUREVERT.

EUCHRE-CONCERT CHEZ LES ZOUAVES DU C. PAROISSIAL

C'est ce soir qu'aura lieu le magnifique euchre-concert des zouaves pontificaux du Cercle Paroissial.

Ce sera certainement un grand succès car plus de six cents billets sont vendus.

Les prix dépassant cent cinquante, sont très beaux.

Il y aura en plus, du prix de présence, un tirage de cinq \$2.50 en or pour remplacer les rafraîchissements.

La belle grande salle du Cercle Paroissial a été décorée somptueusement et tout nous promet un succès sans précédent. L'événement militaire le plus goûté de la saison.

Billet en vente aux salles du Cercle 52 Boulevard St-Joseph Est. Admision, 50 cts.

LES QUEBECOIS

TRIOMPHENT DU CLUB VANCOUVER

LES EQUIPIERS DE JOE MALONE SE SONT ASSURE LA VICTOIRE DANS LA PREMIERE PERIODE ALORS QU'ILS ENREGISTRENT HUIT POINTS CONTRE DEUX POUR LEURS ADVERSAIRES.

RESULTAT FINAL 10 A 8

New-York, 19 — Le club Québec a battu le Vancouver par un score de 10 à 8. La joute a été très intéressante et très rapide. Dans la première période, les Québécois se sont montrés bien supérieurs aux joueurs de l'Ouest. Cependant à la reprise du jeu, les Vancouveriens se lancèrent énergiquement à l'attaque et enregistrèrent quatre points.

A la dernière période, les Vancouveriens, malgré leurs efforts ne purent reprendre le terrain perdu et le Québec resta victorieux.

Alignement des équipes :
 Québec : Moran, Mummery, Hall, Smith, Malone, Crawford.
 Vancouver : S. Cleghorn, Wanderers, Montréal, Carl Kendall, Wanderers, Montréal.

SOMMAIRE

1. Québec — Crawford	5.5
2. Québec — Malone	1.55
3. Québec — Malone	5.47
4. Québec — Mummery	7.14
5. Québec — Smith	1.13
6. Québec — Smith	14.20
7. Vancouver — Patrick	17.39
8. Vancouver — Taylor	19.36
9. Québec — Malone	19.52
10. Québec — Hall	19.52
Score — Québec 8, Vancouver 2.	
Puntition — Smith, 5 mins.	
2ème période :	
11. Vancouver — Tobin	2.35
12. Québec — Crawford	3.24
13. Vancouver — Oatman	9.53
14. Vancouver — Oatman	11.90
15. Vancouver — Patrick	12.21
Score — Québec 9, Vancouver 6.	
Puntition — Crawford, 5 mins; Mummery, 5 mins.	
3ème période :	
16. Québec — Malone	1.42
17. Vancouver — Nighbor	1.51
18. Québec — Malone	15.04
Score — Québec 10, Vancouver 8.	
Puntition — Smith 5 mins, Mummery 5 mins.	

Montreal Senior Lacrosse Union

Les officiers et les délégués de la Montreal Senior Lacrosse Union sont priés d'assister à l'Assemblée qui aura lieu vendredi soir au local de l'Association de la Casquette.

Le but de cette réunion est de reviser la constitution de la ligue.

LA TROISIEME JOUTE DE LA SERIE MONDIALE

LE CHAMPIONNAT DU HOCKEY SERA PROBABLEMENT DECIDE CE SOIR ALORS QUE LES CLUBS TORONTO ET VICTORIA SE RENCONTRERONT POUR LA TROISIEME FOIS.

Toronto, 19 — La troisième joute de la série pour le championnat mondial du hockey et pour la Coupe Stanley sera jouée ce soir, en cette ville, entre les clubs Toronto et Victoria. Cette rencontre décidera probablement de la propriété du trophée emblématique sur les torontois ont déjà deux victoires à leur crédit et tout porte à croire que les hommes de Jack Marshall sortiraient victorieux de cette joute, car le Toronto s'est montré supérieur à ses adversaires sur la défensive comme sur l'attaque. Les équipes s'aligneront comme suit :

Toronto	Buts	Points
Holmes	Marshall	Converts
Marshall	Cameron	Centies
Foyatton	Davidson	Avants
Walker		

LES VICTORIA

RETIENNENT LA COUPE ALLAN.

LE CLUB GRAND'MERE N'A PAS REUSSE A ENLEVER AUX JOUEURS DE L'OUEST LE TROPHÉE, EMBLEME DU CHAMPIONNAT AMATEUR DU HOCKEY. — LA JOUTE D'HIER SE TERMINA PAR 4 A 1.

UN AVANTAGE DE 5 POINTS

Régina, 19. — Le club Victoria, de Régina, a retenu la coupe Allan, en triomphant du Grand Mère par 4 à 1, hier soir, dans la deuxième joute de la série. Le résultat final des séries est de 10 à 5 en faveur des détenteurs de la coupe. La glace quelque en meilleur état que lundi soir n'était pas en excellente condition.

Le Victoria se lança résolument dans la joute, confiant de valancer ses adversaires grâce à l'avantage de deux points qu'il s'était assuré dans la rencontre initiale. En moins de cinq minutes les joueurs de l'Ouest avaient enregistré trois points.

Dans la période finale, Ritchie fut le seul visiteur à déranger McCulloch, le gardien de buts local.

Les équipes s'alignaient comme suit :

Victoria	Buts	Points
McCulloch	Converts	Oatman
Oatman	Crawford	Nichols
Crawford	Wilson	Taylor
Wilson	Molisky	Harris
Abbott	Centras	Kelly
Mastel	Avants	Piand
		McLaughlin

LA GRANDE QUINZAINES SPORTIVE DE MONACO

Le succès de la grande Quinzaine sportive d'avril, à Monte-Carlo, s'annonce comme triomphal, le programme comprend trois événements sensationnels : « Le Rallye Aérien », pour lequel les inscriptions parviennent au Sporting Club de Monaco, de tous les pays d'Europe, qui sera la plus colossale épreuve d'aviation et d'hydro-aviation qui ait eu lieu jusqu'à ce jour, et dont l'intérêt est encore augmenté par la certitude des engagements des fameux appareils allemands qui n'ont jamais pris part à une compétition internationale; « La Coupe Schneider », critérium du progrès, vitesse et endurance des hydro-avions, qui a réuni les engagements de trois appareils français, deux anglais, un allemand, un américain et un suisse. « Le concours de canots automobiles », pour lequel 8 comités de tout ordre : glisseurs à hélice aérienne, racers, hydroplans et croiseurs, sont régulièrement inscrits, battant des records de vitesse et de durée.

C'est de la 1^{re} au 15^{avril}, dans la rade de Monaco, l'apothéose de l'athlète et du génie humains, dans leur plus moderne et plus glorieuse manifestation.

IL REFUSE DE LE VENDRE

Chicago, 19 — M. Chas P. Thomas a été élu président du club de baseball Chicago aujourd'hui. M. Chas P. Taft assistait à l'élection et a déclaré qu'il restera propriétaire du club pendant la saison prochaine. M. Thomas est entré dans le baseball professionnel il y a quatorze années, il fut secrétaire de M. Andrew Freedman, l'ancien propriétaire des New-York et fut engagé par Murphy comme secrétaire des Chicago en 1905. M. Hank O'Day a été élu comme gérant. La compagnie désirent obtenir la franchise des clubs a fait une offre de \$750,000 à M. Taft. Celui-ci l'a refusé.

UNE CLASSIFICATION PLUS ELEVÉE

Hamilton, 19 — La ligue Canadienne de baseball est en pleine révolution. Le président Fitzgerald a reçu l'appui de plusieurs dans sa revendication pour une classification plus élevée dans les ligue professionnelles. Les journaux de Hamilton appuient la demande du président et acceptent en même temps la Commission Nationale d'avoir commis une injustice grave en lui refusant une place parmi les clubs de la classe B. On menace de passer aux Fédéraux si les choses ne s'améliorent pas.

L'ALLEMAND ABS EST VAINCU PAR RAOUL DE ROUEN

LE LUTTEUR FRANÇAIS PREND DEUX CHUTES CONSECUTIVES SUR SON ADVERSAIRE. AU PARC SOHMER, HIER SOIR. — CETTE RENCONTRE FUT DES BRUTES ET DENOUEE D'INTERET. — LES PRELIMINAIRES.

RAOUL CONTRE JENKINS

Raoul de Rouen, champion luttteur poids lourd de France, a ajouté une autre victoire à son crédit hier soir en triomphant de l'Allemand John Pohl Abs. Le Français s'assura deux chutes consécutives dans une lutte excessivement brutale.

Les deux athlètes semblaient plutôt vouloir s'appliquer à la brutalité et à quel coup de tête, de poing, de genou étaient à l'ordre du jour. En un mot, la rencontre d'hier soir fut tout à fait exempte de beaux coups de lutte et seuls les amateurs à sensation eurent pour leur argent.

Si la rencontre principale d'hier soir n'a pas été très intéressante pour les connaisseurs il n'est pas ainsi des préliminaires, car les athlètes inscrits dans ces rencontres furent très intéressés par leurs deux coups.

Saint-Louis et Moulter firent match nul et il en fut ainsi de Legal et Bayles et Richard et Geoffroy.

La première reprise fut la plus longue et la plus brutale. Pendant un quart d'heure, les deux hommes se massant les poignets et les coudes, se parant à se battre au tapis. Cependant, Abs réussit à passer derrière Raoul et le força à aller au tapis. Raoul se releva et c'est l'Allemand qui fut combattue avec le matelas. A ce moment, les deux adversaires, surexcités, commencèrent à se talocher, se projetant mutuellement au tapis. Les coups pleuvaient d'un bout à l'autre.

Après avoir les poings, la tête, les pieds et les genoux. Le spectacle excitait au plus haut degré et le public, enthousiasmé par la vigueur et l'habileté déployées par les deux antagonistes, trépignait et criait.

Et cela dura depuis longtemps, lorsque Raoul enclenchant le buste de l'Allemand d'une vigoureuse ceinture, le souleva et le rebâta rapidement sur le dos. Abs solidement maintenu aux épaules et immobilisé par un enroulement, se vit contraint de céder. Temps, 34 minutes.

La 2ème manche fut moins intéressante, mais elle ne manqua ni d'intérêt ni de brutalité, aussi le temps passa-t-il très vite. Dès l'entrée, Raoul commença par gifler Pohl Abs qui répond avec le même argument. Le Français change de tactique et donne des coups de tête dans la figure de l'Allemand qui pousse des grognements terribles. Les « horions » se succèdent sans interruption. Raoul cherche à lancer son adversaire dans l'arène, mais il ne parvient pas. Il se rattrape en mettant presque l'Allemand « en l'air », en lui appliquant un terrible coup de poing entre les deux yeux. L'Allemand tombe à la renverse, mais le temps de se relever pour éviter une chute. Et la rencontre, égrenée d'incidents du même genre, se continue ainsi pendant plusieurs minutes. Soudain Pohl Abs applique une formidable prise d'orteils à Raoul qui ne peut se dégager pour le coup et semble devoir succomber, mais Raoul reprend ses forces, se relève Abs et reprend le meilleur air apaisé. Morts de l'attente, mais il faut en finir. Raoul multiplie les attaques, et à l'aide d'une prise de fourche à rebours, compléte d'un fessement. Il carène la deuxième chute. Temps, 22 minutes.

DE ROUEN CONTRE JENKINS

La semaine prochaine Raoul de Rouen aura à faire face à Tom Jenkins dans une lutte au genre libre deux dans trois à finir.

LES SECRETS DE LA COURSE A PIED

(Suite et fin.)

Je n'aurais garde passé sous silence ce début que j'ai toujours conservé un souvenir aussi vivace que s'il était d'hier. Toute la nuit précédant l'épreuve fut pour moi peuplée de rêves et mon sommeil agité. Levé à la première heure, j'arrivai au lieu de rendez-vous après qu'il n'y avait encore personne et une bonne demi-heure s'écoula avant l'apparition d'un sportsman. Enfin, l'heure du départ sonna, la majorité des spectateurs était fournie par mes camarades de classe et de club, car tous étaient impatients de savoir si je pouvais renouveler ma performance.

Le départ donné, je partis sagement et me maintins dans le groupe de tête. Après avoir parcouru un circuit de quatre kilomètres, nous devions terminer par un tour de la piste, qui avait vu triompher Louis Paturel, mais grande surprise, je me trouvais en tête à 250 mètres du poteau, j'accélérai l'allure et ne fus

pas remonté par les cinq ou six coureurs qui me suivaient. C'était ma première victoire officielle, elle me procurait ainsi ma première médaille. Je vous laisse à penser combien je fus heureux; dès lors je n'aspirai plus qu'à rééditer ce petit succès.

Vous voyez qu'en fait de préparation, je n'en avais fait aucune et que la pratique des exercices et des jeux en plein air constituait mon entraînement pour cette course.

En général, nos coureurs débutent dans des clubs, où ils n'ont pour les initier que les conseils des aînés, des dirigeants ou l'expérience d'un ancien coureur dévoué à son association; quelquefois, ces conseils sont à moitié bons; l'intérêt de club entrant en jeu, l'on ne recule pas à faire fournir des efforts trop violents à nos jeunes sportifs, qui parfois se découragent ou abandonnent, aussi tôt ce sport qui leur est apparu au-dessus de leurs moyens physiques, conséquence de l'absence de compétence de la part de ceux à qui incombe le soin de guider leurs premiers pas.

A l'étranger, les grands clubs ont presque tous un entraîneur, le leur de bien établir en vue généralement un ancien coureur; il ne sera pas indispensable que son passé soit celui d'un champion, mais il devra être intelligent et surtout observateur; il lui incombe la charge d'instruire et d'initier le débutant dans ses premières foulées d'indiquer les mouvements respiratoires nécessaires à ramener les différents organes à l'état normal, calculer la progression de l'effort et répandre les soins indispensables à tous les novices.

Les précautions prises, il n'y aura plus de danger à redouter, tout au contraire, les nouveaux venus ne feront que se développer physiquement en s'adonnant à un sport véritablement complet.

Les conditions physiques nécessaires au coureur à pied sont très difficiles à définir, son anatomie n'a rien de bien établi, en effet, s'il s'agit dans ce sport des hommes admirablement découplés et d'autres ayant presque des mensurations anormales. Je crois seulement qu'il est nécessaire d'avoir un organisme parfait, un cœur bien aéré, des poumons solides, une bonne santé et d'être doué d'un moral énergique et vaillant.

De l'ensemble, l'on a pu toutefois tirer quelques conclusions: le coureur à pied, pour être appelé à braver des techniques « sprinter » est généralement fort, musclé et puissant, le coureur de demi-fond, grand et découplé et le coureur de fond, que l'on connaît également sous le nom de « stayer » est petit et léger. Mais ce n'est là qu'une constatation qui ne tend à donner aucune règle, car les exemples de Walker, le vainqueur du 100 mètres aux Jeux Olympiques de Londres 1904, qui était petit et léger; Abel Kiviat, le recordman du monde du 1,600 en 3m. 55s. 2-5, classé second à l'Olympiade de Stockholm, qui n'était ni petit ni léger, nous prouvent que la nature n'a pas pour les courses de fond, mon poids le jour de mon record de l'heure, n'était pas loin de 70 kilos.

De même qu'il n'existe pas de type de coureur à pied, l'on ne connaît pas une base définitive dans son régime; tout cela est livré à la propre initiative et détermination du pratiquant. Il est évident que l'alcool, le tabac, les vins capiteux, etc., sont rigoureusement exclus du programme.

L'alimentation du sprinter se composera de préférence de viande, celle du coureur de demi-fond s'accommodera indifféremment de viandes et de légumes; quant au stayer, le régime presque végétarien lui sera préférable. On a pu constater, non pas d'une manière définitive mais d'une façon générale, que les animaux aux mouvements rapides, à la détente et aux mouvements puissants tels que lions, tigres, panthères, etc., sont carnivores, alors que les herbivores sont pour la plupart du temps, lents, mais endurants.

Observateurs de cette théorie, les Américains, lors des derniers Jeux Olympiques de Stockholm, faisaient absorber à leurs coureurs de vitesse des rosbifs très saignants, quelques heures seulement avant les épreuves alors que nous, Français, nous nous contentions de légumes, beaucoup de fruits et de légumes.

Comme exemple, je citerai la famille des Kolehmainen qui a produit quatre champions de longue distance. Ces quatre athlètes sont des partisans convaincus du régime végétarien.

Personnellement, durant mon entraînement, je n'ai jamais suivi un régime alimentaire bien rigoureux; j'ai évité le gibier, les saucisses et les plats trop variés que comportent quelquefois nos repas. Sans m'y astreindre, mais instinctivement, j'ai toujours eu un goût très prononcé pour les légumes et les fruits crus ou crus.

Comme boisson, l'eau naturelle est celle qui me convient le mieux; on pourra, afin d'en éviter la crudité, la couper d'oranges pressées et de sucre.

Avant mes courses, mon repas, sans être léger, est assez copieux; généralement, il se compose de poissons, bananes, pommes cuites, confitures et un peu de sucre dissous dans de l'eau, la quantité liquide ne dépassant pas un verre ordinaire.

Il faudra bien se garder d'absorber trop de boisson. Il est surprenant d'attendre que la digestion soit effectuée; le temps nécessaire est laissé complètement à l'initiative de l'athlète, nul ne se connaît mieux que soi-même. J'ai toujours préféré m'abstenir de café et de thé, boissons qui constituent à mon avis des régénérateurs factices et passagers, laissant toujours à leur suite une dépression physique, si minime soit-elle. A la longue, le cœur s'en ressentira inévitablement. Une canomille ou une infusion quelconque, que nous accompagnons d'un peu de citron si le goût nous paraît détestable, sera préférable.

Se coucher tôt, se lever de même. Des savants ont affirmé que cette maxime renfermait la source de la vigueur, l'origine d'une longue vieillesse. Il faut y ajouter foi et suivre ce précepte.

Il n'en coûte pas beaucoup de le suivre. Les veilles imposent au corps une fatigue que le repos ne saurait complètement réparer, aussi, suis-je convaincu que le sommeil est un des principaux facteurs du succès.

On pourrait sans hésiter déclarer qu'il est impossible d'être champion, sans soigner son hygiène. Le matin, au saut du lit, ouvrez largement votre fenêtre et commencez une série d'exercices d'échauffement; une séance d'une dizaine de minutes sera suffisante; terminez par quelques mouvements respiratoires, ensuite, lavage complet du corps, avec une éponge et frictions avec une brosse pour ouvrir les pores de la peau. Cela sera suffisant pour vous maintenir en bonne santé et vous donner la souplesse nécessaire. Les exercices qu'il conviendra le mieux de pratiquer devront être rapides et légers; ils seront toujours préférables à ceux de force ou nécessitant des appareils. Le soir, avant de se coucher, une petite marche, suivie des mouvements identiques à ceux du matin, assurément un sommeil profond et calme.

Jean BOUIN.

Mois d'enfants :

On donne des pastilles à Toto parce qu'il tousse.

— Et moi ? dit Lili.

— Tu ne tousses pas, toi !

— Je sens que je vais tousser.

MOUTON de PERSE

Nous avons été les premiers à faire une spécialité du Mouton de Perse, et nous sommes toujours les premiers dans cette ligne. Demandez notre brochure afin de voir les valeurs que nous vous offrons.

McCOMBER & CUMMINGS

373 RUE ST-PAUL, (coin St-Sulpice)

BOXE

Une magnifique saison de boxe vient d'être inaugurée sous les auspices du

National Sporting Club

et se continuera tous les samedis jusqu'au 1er juin, au

READOSCOPE

coin des rues Notre-Dame et Lévesque, Maisonneuve.

La cotisation comme membre est de \$1.00 par an. Seuls les membres sont admis. Pour devenir membre détachez le coupon et envoyez-le au bureau du club, chambre 3, édifice de « La Presse ». Téléphone: Main 4918.

A DETACHEUR

Messieurs les Directeurs du National Sporting Club Limited.

Je, soussigné, fais par les présentes application pour être admis membre du National Sporting Club Limited, et ci-jointes vous envoie ma souscription de \$1.00. Au cas où ma demande ne serait pas agréée le montant ci-dessus devra m'être remboursé.

Reférences : ... Nom : ... Adresse : ... Occupation : ...

Montreal, ... 1914

Les Dames qui Visitent New-York

La direction de cet hôtel s'occupe spécialement de donner satisfaction aux dames canadiennes, ses clientes. En plus de chambres confortables et de repas délicieux aux prix les plus modérés, l'hôtel fournit gratuitement des compagnies intelligentes, distinguées de bonne famille pour aller avec ces dames aux magasins, au théâtre, et autres excursions.

HOTEL MARTINIQUE

« La Maison de Taylor »

BROADWAY, AUX 32^{ème} et 33^{ème} RUES.

CHARLES LEIGH TAYLOR, Président. WALTER S. GILSON, V.-Prés.

WALTER CHANDLER, JR., Gérant.

est au centre du district des théâtres et des magasins fashionables, tout près de tout ce qui peut intéresser le visiteur canadien. On y accorde une attention toute spéciale aux clients canadiens et le gérant-général s'occupe particulièrement de leurs divers besoins et commodités. Chambre agréable et bain, \$2.50 par jour. Dîner à table d'hôte, dans la chambre Louis XV, \$1.50. Déjeuner de club, 60c. On peut obtenir des brochures et réserver ses places en s'adressant à nos agents canadiens de publicité.

SELLS LIMITED

Édifice Shaughnessy

MONTRÉAL

initiative de l'athlète, nul ne se connaît mieux que soi-même. J'ai toujours préféré m'abstenir de café et de thé, boissons qui constituent à mon avis des régénérateurs factices et passagers, laissant toujours à leur suite une dépression physique, si minime soit-elle. A la longue, le cœur s'en ressentira inévitablement.

Une canomille ou une infusion quelconque, que nous accompagnons d'un peu de citron si le goût nous paraît détestable, sera préférable.

Se coucher tôt, se lever de même. Des savants ont affirmé que cette maxime renfermait la source de la vigueur, l'origine d'une longue vieillesse. Il faut y ajouter foi et suivre ce précepte.

Il n'en coûte pas beaucoup de le suivre. Les veilles imposent au corps une fatigue que le repos ne saurait complètement réparer, aussi, suis-je convaincu que le sommeil est un des principaux facteurs du succès.

On pourrait sans hésiter déclarer qu'il est impossible d'être champion, sans soigner son hygiène. Le matin, au saut du lit, ouvrez largement votre fenêtre et commencez une série d'exercices d'échauffement; une séance d'une dizaine de minutes sera suffisante; terminez par quelques mouvements respiratoires, ensuite, lavage complet du corps, avec une éponge et frictions avec une brosse pour ouvrir les pores de la peau. Cela sera suffisant pour vous maintenir en bonne santé et vous donner la souplesse nécessaire. Les exercices qu'il conviendra le mieux de pratiquer devront être rapides et légers; ils seront toujours préférables à ceux de force ou nécessitant des appareils. Le soir, avant de se coucher, une petite marche, suivie des mouvements identiques à ceux du matin, assurément un sommeil profond et calme.

Jean BOUIN.

Mois d'enfants :

On donne des pastilles à Toto parce qu'il tousse.

— Et moi ? dit Lili.

— Tu ne tousses pas, toi !

— Je sens que je vais tousser.



DOMINION COAL COMPANY

Charbon bitumineux, à vapeur et à gaz

BUREAU GENERAL DES VENTES

112 Rue Saint-Jacques, Montréal

TEMPÉRATURE

Bulletin d'après le thermomètre de
Hearst et Harrison, 35 rue Notre-Dame
Est. H. de Mele, gérant.

Aujourd'hui maximum 26
Minimum de la nuit 18
Aujourd'hui minimum 20
Minimum de la nuit 12

BAROMETRE.
5h. matin, 29.76; 11h. matin, 29.81;
midi, 29.85.

DEMAIN

Beau et froid.

(Service de la Presse Associée)
Toronto, 19. — Le temps est très
froid dans l'Ontario et à l'ouest de la
province de Québec.
On annonce du froid pour demain.

VENDREDI, 20 MARS

Saint-Gabriel, archange.
Lever du soleil : 6 heures 6.
Coucher du soleil : 6 heures 13.
Lever de la lune : 3 heures 25.
Coucher de la lune : 11 heures 47.

UN ROMAN PAR MOIS

On peut se procurer un exemplaire de notre second roman mensuel, le *Docteur Quentin*, en nous présentant à nos bureaux la série des coupons plus 3 sous ou bien en nous adressant par la poste les six coupons plus 6 sous.

On peut encore se procurer, aux mêmes conditions, quelques exemplaires de notre premier roman mensuel, la *Force de Vaincre*, ainsi que de nos quatre romans hors-série.

M. BOURASSA A OSHAWA

A PROPOS D'ERREURS ET PREJUGES

Oshawa, Ontario, 19. — M. Henri Bourassa a parlé pendant deux heures, hier soir, au Canadian Club, sur les erreurs et les préjugés qu'entretiennent certains publicistes et certains journaux anglais contre Québec. Il a expliqué à ses auditeurs les relations des Canadiens-français avec leur clergé, la raison de leur attachement à leurs prêtres, les incalculables services rendus par ceux-ci à ceux-là, les nombreux appuis faits par le clergé au bon sens du Canadien-français pour qu'il garde sa fidélité à l'Empire britannique.

M. Bourassa a aussi parlé de la question scolaire et des sentiments de la province de Québec sur la guerre contre les Boers, sentiment qui existait en Angleterre, où cependant il prit plus de temps à s'affirmer.

L'orateur a touché à toutes les questions brûlantes qui conservent le malentendu entre Français et Anglais. Il a été applaudi avec enthousiasme et cordialité remercié.

LES POTINS MUNICIPAUX

DANS DUVERNAY. — LE REFUS DE M. GODFREY. — ASSEMBLEE DE M. J.-A. BEAUDRY.

Par suite de la retraite de l'échevin Clément, plusieurs électeurs du quartier Duvernay veulent demander à M. Victor Lévesque, ancien échevin, de se présenter contre M. J. B. Saint-Pierre, qui est le seul candidat en ce moment. On dit que M. Lévesque accepterait.

M. J. A. Beaudry, candidat au bureau des commissaires, tient une assemblée ce soir au Monument National.

Questionné sur l'acceptation probable, par l'Association des Citoyens, d'un ticket qui porterait son nom, le commissaire Godfrey nous dit : « Je m'en tiens à ce que j'ai écrit au comité des Cent Cinquante, après son assemblée de vendredi dernier. Mon refus est absolu. »

MM. O. Létourneau et N. Lapointe, tous deux échevins, ont fait leur dépôt de \$200 et pris leur bulletin de nomination.

C'est ce soir, en la salle de l'école Olier, 264 rue Roy, qu'aura lieu une des plus importantes assemblées de la campagne municipale dans Saint-Louis.

M. Aimé Grohé, qui fut le choix unanime d'une convention des électeurs du quartier, sera accompagné de MM. Gadois, Lamoureux, A. P. Pigeon, R. L. Calder, Victor Béique, Arthur Geoffroy, Wilfrid Lebel, Yvan Lamontagne, Jean Penverne, T. Malone, Léon Trépanier, C. J. Sylvestre, Antonio Leblanc, etc.

DIVORCE REFUSE

Ottawa, 19. — Pour la troisième fois le Sénat a rejeté l'instance en divorce de M. Lorne Hamilton, de Québec.

GERANT DEMANDE

On demande, pour le Département des Ventes, dans une Compagnie d'Immeubles, un homme habile et d'expérience. Paiera un assez bon salaire pour un homme pouvant fournir des références irréfutables de sobriété et d'honnêteté. S'adresser, par lettre, Casier No. 88 Le Devoir.

A VENDRE

Grand pupitre double, pour comptable, aussi vingt-cinq (25) pieds de comptoir en chêne, avec pupitre et armoires attachés. Ces meubles seront vendus à grand sacrifice. S'adresser au Gérant, LE DEVOIR, 71a rue St.-Jacques.

ON OUVRIRA TEMISCAMINGUE PRIS SOULANGES OÙ Acheter Demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L. P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture)

LE GENERAL DE CHARETTE

UN PORTRAIT DU VALEUREUX SOLDAT DU PAPE EST INSTALLE DANS LA CHAPELLE DES ZOUAVES, A LA CATHEDRALE DE MONTREAL.

NOUVEAUX CHEVALIERS.

On vient d'installer à la cathédrale de Montréal dans la chapelle des Zouaves, au-dessous de celui du Souverain Pontife, le portrait du grand et noble général de Charette. Les anciens soldats de Pie IX sont on ne peut plus heureux de la chose; c'est pour eux une consolation de savoir leur chef au milieu d'eux et qu'il y demeurera jusqu'à la disparition du dernier de ces braves.

Il y a plusieurs années, le général de Charette faisait cadeau à l'Union Allée d'une magnifique toile, « son portrait » grandeur naturelle, fait par Lionel Royer. Ce portrait était conservé chez le chevalier Hurtubise.

A plusieurs reprises, les Anciens Zouaves avaient exprimé à Mgr l'Archevêque le désir de voir ce portrait placé dans leur chapelle, à la cathédrale, surtout depuis la mort du général.

Le président écrivait à un quelconque temps à Sa Grandeur, réitérant le grand désir des soldats de Pie IX de voir, un jour, le portrait de leur chef, dans leur chapelle.

Dernièrement il avait le bonheur de recevoir de l'Ordinaire la réponse suivante :

Cher Monsieur Bussières,

Nous avons pris en considération votre désir et nous sommes venus à la conclusion que nous pouvons placer le tableau du Général de Charette, que l'Union Allée veut nous donner, dans la chapelle des Zouaves, dans la cathédrale. Il sera placé aux pieds du Souverain Pontife.

DEUX NOUVEAUX CHEVALIERS

Cette installation coïncide avec la création de deux nouveaux chevaliers de Saint-Grégoire.

En effet, ces jours derniers, le chevalier Jos. Bussières, président de l'Union Allée, a reçu, à l'entremise de Son Excellence le Délégué Apostolique, Mgr Stagni, les brevets par lesquels Sa Sainteté Pie X a créé Monsieur Paul Dumais et Monsieur Alphonse Drouin, chevaliers de Saint-Grégoire le Grand, ordre militaire.

LA CONSTITUTION CHINOISE

UNE CONVENTION S'EST OUVERTE A PEKIN POUR L'AMENDMENT.

Pékin, 19. — Une convention s'est ouverte ici hier, dont le but est d'amendement la constitution provisoire de la République chinoise.

Sun Pao-Chi, ministre des Affaires Étrangères, président. Des soixante-dix députés élus, quarante-quatre étaient présents.

Sun Pao-Chi lut à la convention l'adresse d'ouverture, rédigée par le président Yuan Shi Kai.

Dans cette adresse, le président fait voir les mauvais effets de la constitution provisoire et à l'intérieur et quant aux relations extérieures.

Le Président se déclare certain que la convention rectifiera cette constitution de manière à assurer la paix et la prospérité de la Chine et de son peuple.

ENSEVELI VIVANT

UNE VICTIME DE L'INCENDIE DE SAINT-LOUIS RETROUVEE SOUS LES RUINES APRES 37 HEURES.

(Service de la Presse Associée)
Saint-Louis, Mo., 19. — Les ouvriers employés à déblayer de terrain où se trouvait l'édifice du Missouri Athletic Club, incendié il y a déjà plusieurs jours, qui cherchaient à dégager un cadavre pris sous ses ruines, ce matin, ont entendu des appels « Au secours » provenant de celles de la Saint-Louis Seed Company, presque entièrement démolie au cours du récent incendie.

Quarante ouvriers, après avoir travaillé une demi-heure, ont trouvé un employé de la Saint-Louis Seed Co., portant le nom de Thomas Burke, prisonnier sous les débris d'un mur de l'édifice tombé depuis 37 heures.

Burke a été aussitôt transporté à l'hôpital.

La découverte du cadavre de ce matin porte à 6 le nombre des victimes retrouvées, sur un total de 30, qui ont péri lors du désastre de l'Athletic Club.

L'IMMIGRATION AU CANADA

D'AVRIL 1913 A FEVRIER 1914, ELLE A ETE DE 363,038.

(De notre correspondant)
Ottawa, 19. — Le ministre de l'Intérieur communique ce matin à la presse les dernières statistiques de l'immigration au Canada. D'après les chiffres officiels, pendant onze mois, l'immigration totale a été de 363,038 contre 357,331 pendant la période correspondante 1912-1913, soit une augmentation de deux pour cent.

Les 363,038 immigrants arrivés pendant les onze derniers mois se divisent comme suit : 136,699 immigrants d'origine britannique, 92,406 Américains; 128,933 de tous les autres pays.

Il y a diminution dans le chiffre de l'immigration américaine, car pendant les onze mois correspondants de l'exercice 1912-1913, elle avait été de 121,888. La diminution de ce chef est donc de près de 27,000. Par contre, l'immigration d'origine britannique a augmenté de 3,000, et celle de tous les autres pays, a augmenté de 29,000, passant de 92,223 à 128,933. On dit que les nouveaux immigrants sont surtout des agriculteurs, ce que le ministère de l'Intérieur n'encourage pas d'autre immigration que celle-là, cette année.

L'AFFAIRE CAILLAUX

EN RAPPELANT L'ESCROQUERIE ROCHETTE, ELLE PROVOQUE LA DEMISSION DE M. MONIS, MINISTRE DE LA MARINE DU CABINET DOUMERGUE.

LA MEURTRIÈRE.

(Service de la Presse Associée)
Paris, 19. — L'assassinat de M. Gaston Calmette par Mme Caillaux vient de provoquer un autre changement dans le cabinet français. Ce matin, M. Ernest Monis, ministre de la Marine, a donné sa démission.

Le cabinet l'a acceptée et, jusqu'à nouvel ordre, M. Albert Lebrun, ministre des Colonies, agira également comme ministre de la Marine.

Mme Caillaux continue d'être l'objet de manifestations de sympathie. Aujourd'hui, congé de la milice, un grand nombre de personnes ont envahi les abords de la prison Saint-Lazare où Mme Caillaux est internée.

Dans les districts du centre de Paris, la police a pris toutes ses mesures afin d'empêcher des manifestations politiques. La résidence de Caillaux est gardée, de même que les bureaux du « Figaro » et l'édifice du parlement.

M. Monis a donné sa démission en raison des déclarations faites à la Chambre des députés, qu'il qualifie de M. Monis était, premier ministre, il usa de toute son influence auprès de M. Victor Fabre, procureur de la république, afin de l'engager à remettre le procès d'Henri Rochette, accusé d'avoir volé vingt millions à l'Etat. Rochette disparut pendant qu'il était sous caution.

L'ASSASSINAT DE BENTON

LE RAPPORT OFFICIEL DE L'ENQUETE TRANSMIS A WASHINGTON NE LAISSE PLUS AUCUN DOUBTE A CE SUJET.

Washington, 19. — Le secrétaire d'Etat Bryan a reçu un avis officiel concernant l'assassinat de William S. Benton. Le rapport annonce que la cadavre est enterré, à Juarez, Mexico, près d'El Paso, Texas.

L'histoire du meurtre y est relatée; Benton était allé voir Villa pour lui demander l'autorisation de mener ses troupes à Chihuahua. Dans la conversation il y eut des paroles agressives échangées et Villa ainsi que des officiers auraient poignardé le rancher. La dépouille fut ensuite horriblement mutilée. La face et la poitrine étaient hachées de coups de poignards comme par des sauvages, et les amis de Benton ne purent l'identifier.

DES CRAINTES.

Mexique, 19. — Le département de la guerre craint beaucoup pour la sécurité des 116 hommes commandés par le colonel Arguelles. Lors de la dernière bataille à San Buenaventura, près de Monclova, les rebelles firent prisonniers ces 116 hommes et l'on croit que les malheureux ont été exécutés.

ON CONTINUE A SE BATTRE

Juarez, Mexique, 19. — Des avis publiés aujourd'hui prédisent une attaque simultanée de Torreon et de Mazatlan. On dit que pendant que les troupes du général Villa marchent sur Torreon, celles du général Alvarado Obergue s'attaquent à Mazatlan. La chute de ce dernier endroit signifierait le contrôle entier, par les rebelles, de toute la côte ouest. Si les rebelles réussissent dans leur double tentative, ils se replacent sur Guadalupe qui est la clé stratégique du Sud.

Au fil du fil...

(Dépêches du matin résumées)

BLESSE ET VOLE.

Toronto, 19. — On n'a pas encore retrouvé M. S. Beattie, enregistré à l'hôtel Woodbine la veille du feu. On suppose qu'il a péri.

D'après une déclaration de M. S. Gies de Montréal, blessé lors de l'incendie, ce monsieur se serait fait voler trente-cinq dollars, alors qu'il était inconscient, dans la rue Pearl.

CANDIDATS AU MANITOBA.

Winnipeg, 19. — Les conservateurs de Roblin viennent de choisir M. F. W. Newton comme candidat à la législature. Les libéraux d'Hamilton ont choisi M. J. H. McConnell et ceux des comités amalgamés de Morden et de Rhenland, ont choisi M. Valentine Winkler.

LES HOTELS DE L'ONTARIO.

Toronto, 19. — On croit que M. W. J. Hanna va proposer à la Chambre de faire des changements notables dans la loi sur les licences d'hôtel. Le ministre a l'intention de demander la fermeture des buvettes le samedi après-midi. Il veut aussi demander la création d'une commission qui viendrait à l'octroi des licences et empêcherait ainsi les influences politiques d'agir.

COLLISION EN MER

Brême, Allemagne, 19. — Hier soir, à la suite d'une collision dans la mer du Nord, un trois-mâts danois et un trois-mâts allemand ont été impliqués dans un accident. C'est le paquebot « Kaiser Wilhelm Der Grosse » qui a frappé le trois-mâts. Le paquebot a discontinué sa marche pendant quelque temps afin de permettre à l'équipage de faire des recherches. Les matelots du « Kaiser Wilhelm » ont été retrouvés, et alors le trois-mâts a repris sa route pour l'Amérique.

LA PRIME

L'agent Wilfrid Choquette, qui a opéré l'arrestation de Beauchamp et un de ceux qui réclame la prime de \$1,000 offerte par la ville, s'est présenté ce matin chez le chef Campeau pour y déposer un affidavit, en compagnie de M. Samuel Larose, épicière, 1420 Logan. Ce dernier est celui qui a averti l'agent Choquette de la présence de Beauchamp dans l'église Saint-Vincent de Paul.

L'agent Choquette entend toucher la prime seule. Trois autres requérants ont la même prétention.

FAUSSE NOUVELLE

(Service de la Presse Associée)
Londres, 19. — Le « Globe » annonce aujourd'hui qu'un amis des maîtres d'arrestation contre sir Edward Carson et les autres chefs unionistes de l'Ulster.

Londres, 19. — Une déclaration officielle dit qu'il n'y a absolument rien de vrai dans la nouvelle lancée par le « Globe » que des mandats d'arrestation avaient été émis contre sir Edward Carson et les autres chefs unionistes de l'Ulster.

DEMAIN LES REVELATIONS

Le nouveau journal de M. Edward Beck, l'investigateur de la fameuse affaire de Québec, doit faire son apparition demain matin. Il portera le nom de « Beck's Weekly ». Comme le laisse entendre l'annonce publiée samedi dernier, ce premier numéro contiendrait les révélations promises sur les affaires municipales. Le nouveau journal, nous l'avons dit, est imprimé à l'atelier de MM. Tarte.

LA BESOGNE NE VA PAS

LA COMMISSION DU REMANIEMENT DE LA CARTE ELECTORALE AVANCE PEU DANS SON TRAVAIL. — MECONTENTE-MENTS ET PROTESTATIONS.

RUSSELL?

(De notre correspondant)
Ottawa, 19. — La commission du remaniement de la carte électorale fédérale a eu une réunion, hier après-midi, pour continuer d'entendre les délégués de l'île du Prince-Edouard, qui veulent obtenir quatre députés au lieu de trois. M. Matheson, le premier ministre de cette province, a présenté les arguments en faveur de l'établissement d'un minimum inamovible de représentation pour cette province. La commission n'a pas encore pris de décision.

Le remaniement des comtés de la province de Québec est suspendu pour le moment. M. Pelletier n'a pas rencontré M. Béland, depuis quelques jours. Il a tout simplement rappelé à la commission que le travail de modification dans le Québec faisait du progrès. La situation des comtés actuels dans les Cantons de l'Est, est assez embarrassante, et c'est elle qui cause les retards dans les travaux.

Les membres de la commission pour le Québec. Les conservateurs des Cantons de l'Est ne s'entendent pas bien quant à leurs projets de remaniement, et ceci est un obstacle à l'avancement du travail des délégués de la province. D'un autre côté, plusieurs délégués de l'Ontario protestent contre la carte électorale nouvelle soumise par le docteur Reid à M. Pardee, pour l'Ontario. La disparition de Russell surtout fait l'objet de maints commentaires désobligeants pour le ministère. M. Murphy, le député de ce comté, proteste de toutes ses forces contre le morcellement de Russell.

LE MEURTRE DE BOURDON

L'ENQUETE DU CORONER EST AJOURNEE. — LES FUGITIFS COURENT TOUJOURS. — DE FAUSSES ALERTES. — ON RECLAME LES \$1,000.

La continuation de l'enquête sur la mort de l'agent Honoré Bourdon, ajournée, jeudi dernier, à aujourd'hui, est de nouveau remise à mardi prochain, le 24, sur la demande qui en a été faite au coroner par la police, car même les autorités veulent reprendre les deux autres fugitifs avant de poursuivre l'enquête sur le drame.

Une semaine de recherches actives s'est écoulée et on n'a pas encore pu découvrir la moindre trace d'Henri Bourret et d'Alphonse Fouchault. Jusqu'à présent les policiers ne sont pas plus avancés qu'un début. Cependant, loin de les décourager, ces fausses alertes continuelles ne font qu'augmenter leur vigilance.

Les policiers ont répondu hier soir à nombre de fausses alertes, au boulevard Rosemont, à Sainte-Anne de Bellevue, à Vaudreuil ainsi qu'en plusieurs autres endroits de l'Est. Aujourd'hui les fausses alertes se continuent ainsi que les recherches.

« Nous avons fouillé l'île de Montréal entière, déclare l'inspecteur McLaughlin, et sans le moindre succès jusqu'à aujourd'hui. »

Le chef Campeau est persuadé qu'un moins le plus de choses. Les policiers ont téléphoné au chef n'a cessé de sonner. En attendant, les gens vont Bourret aux quatre coins de l'île, au boulevard Rosemont, à Maisonneuve, à Verdun et à la Côte des Neiges.

Bourret est certainement un de ceux qui ont le plus de choses. Encore hier soir, un vagabond était arrêté à Laprairie; ce vagabond ressemblait on ne peut plus à Bourret. Les détectives Forget et Tierney y furent aussitôt envoyés. Après un examen prolongé on s'aperçut que ce n'était pas la même personne.

L'AGENT GUYON

L'agent Guyon a pris un mieux considérable à l'hôpital Victoria. Les médecins espèrent pouvoir, dans quelques jours, pratiquer l'opération et faire l'extraction des balles.

LE PRIX D'UNE MACHOIRE.

Pour avoir brisé la mâchoire d'un nommé E. P. Laberge, le 26 juin dernier, M. W. G. Lamoureux a été condamné par le juge Dumais à \$250.00 de dommages.

CHEZ LE CORONER

Nous relatons ailleurs la mort de M. Nicolas Freskielek. A l'enquête tenue ce matin, le jury du coroner a rendu un verdict d'homicide excusable.

Dans la cause d'Allice Gauthier, le jury déclare que celle-ci « est morte des suites d'une opération criminelle faite sur elle par Mary Meakin », et il demande l'arrestation de cette dernière.

Immédiatement après, Mme Meakin était amenée devant le juge Levesque où elle se déclara non coupable. L'enquête préliminaire est fixée au 26.

ATTACHE CONTRE M. CHURCHILL

(Service de la Presse Associée)
Londres, 19. — Hier soir, au cours du débat sur les suites de la marine Lord Charles Beresford a dit : « Pourquoi le premier lord n'est-il pas à la Chambre ? Cette absence est des plus inconvenantes et envers la Chambre et envers moi-même. Je suis sûr que si le premier lord était à la Chambre, il aurait déjà sur le pont du navire alors que le premier lord était au biberon. »

M. Churchill entra quelques minutes après, juste au moment où lord Beresford disait que le premier lord avait manqué à ses promesses et à ses engagements. M. Churchill battit lord Charles Beresford à ce sujet, ajouta, concernant les paroles de M. Churchill en aéronautique, que ce serait la seule manière pour lui d'approcher quelque peu du ciel.

M. CHURCHILL

Le procès de Luigi Romano, accusé du meurtre de Humberto Caffano, s'est instruit ce matin, en Cour d'assises. Quelques témoins ont été entendus. La cause se continuera cet après-midi.

SIR LOMER EN APPETIT

HEUREUX DE SON SUCCES D'HIER, LE CHEF LIBERAL SE DISPOSERAIT A PRECIPITER L'ELECTION D'UN SUCCESEUR A FEU M. DEVLIN.

ET M. MOUSSEAU?

L'écho ministériel qui nous arrive des Trois-Rivières ce matin, c'est que le gouvernement ouvrira incessamment le comté de Temiscamingue dont le siège est vacant, par suite de la mort de l'honorable M. Devlin.

Un ministère que nous avons rencontré ce matin nous apprend qu'à une récente réunion du cabinet, il a été décidé de faire suivre l'élection des Trois-Rivières, dans le cas où le vent aurait bien tourné, d'une autre élection dans le comté de Temiscamingue où il semble d'après les ministériels, que le gouvernement a une chance toute particulière d'être élu.

Un député de son choix parce que ce comté est un district de colonisation et qu'il a besoin tout particulièrement du parti au pouvoir.

« Qui sera candidat ministériel dans Temiscamingue? » avons-nous demandé.

Tout probablement le docteur Gaboury, ancien député de Pontiac, actuellement fonctionnaire du gouvernement provincial. Le docteur Gaboury trouve que ses fonctions de percepteur de la taxe sur les automobiles ne rend pas justice à sa grande activité et il suit de plus que le gouvernement est favorable à sa candidature dans le comté de Temiscamingue.

« Et après Temiscamingue? »

« Soulanges, mon ami, ou Soulanges. Les libéraux du district sont depuis quelque temps en instance auprès du premier ministre pour que ce dernier leur donne l'occasion de prouver la solidité de leur vote et il n'y a aucun doute que la victoire que nous avons remportée leur forcera sir Lomer Gouin à faire suite à leur requête. »

« Qui serait candidat du gouvernement dans le comté? »

« C'est là une question que le candidat conservateur probable, M. Arcand Bissonnette, aura fort à faire pour vaincre. »

Nous croyons savoir que les briefs dans Temiscamingue seront émis tout prochainement et que, comme dans le cas de Trois-Rivières, l'on ne fournira pas à l'opposition la chance de combattre longuement le candidat ministériel.

TRIBUNAUX CIVILS

DES DOMMAGES.

M. James Singleton, épicière de Westmount, vient d'intenter par le ministère de ses avocats, Duff et Merrill, une poursuite de \$5,200 contre M. Galbraith, ex-maire de Westmount.

En décembre dernier, d'après une plainte déposée par M. Galbraith, le demandeur était traité en justice, accusé d'avoir obtenu des marchandises sous de fausses représentations. Faute de preuves, il fut acquitté.

Maintenant M. Singleton réclame la somme ci-haut mentionnée comme dommages intérêts causés à sa réputation et à son commerce, par cette fausse arrestation.

APRES LES VOIES DE FAITS.

Le juge Lafontaine a rendu jugement ce matin dans la cause de Jos. C. Campeau vs Arthur Demers, condamnant le défendeur à payer au demandeur la somme de \$250 pour l'avoir assailli le 25 juillet dernier et l'avoir obligé de garder le lit pendant quelque temps.

M. Jos. Campeau réclamait \$605.

CONTRE LE TRAMWAY.

Le 24 mars 1913, Mmes Odillon Morin, alors dans une position critique, était jetée en bas d'un tramway, coin des rues McGill et Saint-Jacques. A la suite de cet accident, Mme Morin dut s'altérer. Son mari poursuit maintenant la Compagnie des Tramways réclamant la somme de \$400.

LE PRIX D'UNE MACHOIRE.

Pour avoir brisé la mâchoire d'un nommé E. P. Laberge, le 26 juin dernier, M. W. G. Lamoureux a été condamné par le juge Dumais à \$250.00 de dommages.

CHEZ LE CORONER

Nous relatons ailleurs la mort de M. Nicolas Freskielek. A l'enquête tenue ce matin, le jury du coroner a rendu un verdict d'homicide excusable.

Dans la cause d'Allice Gauthier, le jury déclare que celle-ci « est morte des suites d'une opération criminelle faite sur elle par Mary Meakin », et il demande l'arrestation de cette dernière.

Immédiatement après, Mme Meakin était amenée devant le juge Levesque où elle se déclara non coupable. L'enquête préliminaire est fixée au 26.

ATTACHE CONTRE M. CHURCHILL

(Service de la Presse Associée)
Londres, 19. — Hier soir, au cours du débat sur les suites de la marine Lord Charles Beresford a dit : « Pourquoi le premier lord n'est-il pas à la Chambre ? Cette absence est des plus inconvenantes et envers la Chambre et envers moi-même. Je suis sûr que si le premier lord était à la Chambre, il aurait déjà sur le pont du navire alors que le premier lord était au biberon. »

M. Churchill entra quelques minutes après, juste au moment où lord Beresford disait que le premier lord avait manqué à ses promesses et à ses engagements. M. Churchill battit lord Charles Beresford à ce sujet, ajouta, concernant les paroles de M. Churchill en aéronautique, que ce serait la seule manière pour lui d'approcher quelque peu du ciel.

M. CHURCHILL

Le procès de Luigi Romano, accusé du meurtre de Humberto Caffano, s'est instruit ce matin, en Cour d'assises. Quelques témoins ont été entendus. La cause se continuera cet après-midi.

N.-G. Valiquette